BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS,
Administrateur

22éme Année | PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 10 août 1932. | No23

Comment Reconnaître les Délégués Canadiens

On sait que le gouvernement canadien a mis à la disposition des délégations à la Conférence un certain nombre d'automobiles. Chaque voiture, paraît-il, arbore le drapeau particulier de la nation qui en a l'usage. C'est ainsi que l'Union Jack et la croix australe indiquent aux curieux que c'est la délégation australienne qui passe. Les couleurs orange, blanc et rouge annoncent les Sud-Africains. Terre-Neuve a aussi son drapeau distinctif. Il en est de même pour chaque nation représentée à la Conférence. Le Canada seul fait exception. Pour que les délégations anglaise et canadienne ne soient pas confondues, les automobiles de celle-ci portent le pavillon rouge. Cette enseigne est destinée à flotter sur les navires et non pas à être arborée sur terre, mais l'irrégularité était devenue nécessaire si l'on voulait donner aux Canadiens un emblème distinctif.

A ce sujet, le "Winnipeg Free Press" fait observer l'évidente absurdité de l'opposition à ce que le Canada ait son propre drapeau national, alors que le mouvement de la liberté constitutionnelle a été lancé ici et que le gouvernement actuel est épris de la politique du "Canada first". Et il pense qu'après la Conférence tout le monde sera sûrement unanime à vouloir un drapeau canadien.

Combien aurons-nous de provinces

Dans son numéro du mois d'août, le "Western Home Monthly" publie, sous le titre "Let us have more provinces", un article de B. K. Sandwell, dans lequel celui-ci trouve absurde l'idée qu'il y a trop de provinces en Canada. Bien au contraire, estime-t-il, nous devrions en avoir vingt-cinq ou trente, au lieu de neuf. Si l'Ile du Prince Edouard est heureuse et connaît à peine la dépression, alors que sa population n'atteint pas cent mille, pourquoi ne pas créer dans Ontario et Québec une province pour chaque trois ou quatre cent mille habitants ?

Cette multiplication d'unités territoriales apparaît à Monsieur Sandwell comme offrant divers avantages. Ainsi, ramenées plus près du niveau général, certaines provinces, — l'Ontario et Québec, par exemple — déchanteraient de leurs prétentions. Moins de rivalités, aussi, entre grandes villes qui, se trouvant aujourd'hui sous le même gouvernement provincial, s'en disputent les faveurs. Une seule agglomération importante dans chaque nouvelle division ferait de Saskatoon et de Calgary des capitales; donc, plus de tiraillements avec Edmonton et Régina. L'administration serait simplifiée, ses frais réduits; les autorités ayant moins de distance à franchir.

Et puis, que de Canadiens éminents auraient une chance de plus d'arriver à l'enviable dignité de lieutenant-gouverneur! Que l'on ne soit pas effrayé par l'idée de surcroît de dépenses. La députation d'Ontario excède la centaine. En faudrait-il beaucoup plus si le territoire était partagé entre six législatures? D'abord, les sessions seraient plus courtes, ayant moins de questions à traiter. Donc, diminution d'indemnité parlementaire. Quant aux lieutenants-gouverneurs, ne sont-ils pas plutôt une source de revenu, puisqu'ils dépensent dans le pays plus qu'ils n'en reçoivent.

Le projet de Monsieur Sandwell ne touche pas à l'Ile du Prince Edouard. Il divise la Nouvelle-Ecosse en deux, ainsi que le Nouveau-Brunswick. Il sectionne Québec en cinq parties, l'Ontario en six, l'Alberta et la Saskatchewan en deux, et la Colombie-Anglaise en trois. Encore suggère-t-il la possibilité d'autres subdivisions; en Alberta et en Saskatchewan, par exemple. Ne faudra-t-il pas que la Rivière la Paix ait finalement son propre gouvernement ?

Après avoir proposé à chaque nouvelle province les moyens de se procurer à bon compte les édifices publics requis, Monsieur Sandwell prévoit un autre résultat, celui qu'il estime le plus important; mais c'est là précisément qu'à notre point de vue se trouverait la pierre d'achoppement, si son plan était pris au sérieux par une partie notable de la population.

La multiplication des provinces, explique-t-il, réintégrerait dans leurs justes proportions relatives la loyauté et l'intérêt dus au fédéral et au provincial. Elle mettrait le parlement d'Ottawa à même d'exercer la fonction que lui assignèrent les Pères de la Confédération: celle de maîtriser une législature passant des lois contraires à l'avantage du dominion pris dans son ensemble. Les Pères de la Confédération ont prévu que des chocs se produiraient, mais, dans leur intention, l'autorité du fédéral devait prévaloir. Il n'en a pas été ainsi. De plus, le lieutenant-gouverneur qui devait être un important représentant d'Ottawa, ayant pour fonction de surveiller la législation locale, la référer au parlement fédéral, la lui faire examiner et, si nécessaire, en obtenir le veto; le lieutenant-gouverneur n'est plus qu'un bel et dispendieux ornement.

Ainsi pense Monsieur Sandwell. Mais les provinces qui n'ont pas permis que leurs ressources naturelles fussent la propriété de tous les Canadiens, ne toléreront pas non plus que telle mine, telle forêt, etc.... devienne un bien particulier au seul district environnant. "What we have, we'll hold". Nous ne voyons pas non plus comment le projet donnera au fédéral plus de prise sur les législatures diminuées, ni que celles-ci soient disposées à permettre une ingérance plus étendue, ni que les provinces populeuses (donc plus influentes) acceptent qu'on les divise afin de régner plus facilement sur elles. Et les capitales actuelles, qui bénéficient d'une administration largement étendue, ne lâcheront pas le morceau pour donner dans les vues de Monsieur Sandwell. Tout de même, si l'humeur était un peu plus à la politique et que nous ne fussions pas si occupés aux moissons, le projet pourrait alimenter nos conversations. Décentraliser n'a pas que des inconvénients.

J. TAVERNIER, O.M.I.

Nouvelle Supérieure à l'hôpital St-Paul

Saskatoon: — La Révérende Soeur Fennell, qui a été supérieure de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, durant six ans, vient d'être transférée par les hautes autorités de sa communauté à un autre poste très important. Elle prend charge de l'hôpital St-Peter, à New-Brunswick, New Jersey. Durant son supériorat à Saskatoon, l'hôpital St-Paul a subi des améliorations considérables. On note surtout la construction du nouveau et splendide "Nurses Home", édifice qui a coûté plusieurs centaines de milliers: très spacieux, bien compris, confortable et de belle apparence.

La Revd Sister Murphy remplace la Soeur Fennell. Elle arrive du manitoba, sa province natale. Garde malade avant d'entrer chez les SS. Grises, elle a suivi des cours spéciaux à l'université de Winnipeg et s'est distinguée à St-Boniface par son dévouement aux oeuvres sociales, spécialement en prenant soin des malades externes. Saskatoon lui a fait un accueil chaleureux

BRIEVETES

THOROLD, ONT. — L'inauguration officielle, du canal Welland, qui a coûté $130,000,000, a eu lieu samedi dernier, 6 août. La cérémonie a été présidée par S. Ex. le gouverneur-général, en présence du Très Honorable premier ministre, d'un groupe de délégués à la conférence impériale et d'une foule qui se chiffrait dans les milliers. Le bateau marchand "Lemoyne", le géant des eaux douces, décoré d'une abondance de drapeaux, s'est avancé le premier dans le nouveau canal.

x x x

NORTH BAY, ONT. — Le sacre de S. Exc. Mgr Monahan, évêque élu de Calgary, a lieu aujourd'hui. Son Excellence Mgr Cassulo est le prélat consécrateur. Parmi les évêques présents, se trouvent L. L. Excellences Mgr Prud'homme de Prince-Albert et Saskatoon, et Mgr Plante, auxiliaire de Québec.

x x x

LE PAS. — Les gens de Le Pas et du voisinage demandent que l'on établisse dans la vallée de la rivière Carotte une ferme expérimentale, pour démontrer si oui ou non les milliers d'acres de ce pays sont aptes à la culture. Durant les dix dernières années on a pressé les gouvernements provincial et fédéral de coloniser ce district, mais on leur a toujours répondu qu'il n'est pas apte à la culture. Il y a cependant une trentaine de fermiers qui s'y sont aventurés; la terre est riche et ces colons y gagnent leur vie. Jamais les conditions climatiques n'ont fait tort à leurs récoltes, et s'il y a eu des inondations cela n'est arrivé qu'une fois tous les dix ans.

x x x

HUMBOLDT, SASK. — Le juge A. D. Dickson, du district de Humboldt, est mort dimanche dernier, 7 août. Le juge Dickson naquit à Goderich, Ontario, en 1866. Il vint dans l'Ouest en 1890. Il ouvrit un bureau d'avocat à Régina, puis alla à Qu'Appelle où il exerça le droit jusqu'en 1913, alors qu'il fut nommé juge et prit charge du district judiciaire de Humboldt.

x x x

MONTREAL. — On annonce que le chemin de fer Canadien Pacifique ne paie pas, pour le moment du moins, de dividende sur le stock ordinaire — common stock — dû sur les six premiers mois de 1932. On a déclaré cependant un dividende de 2 pour cent sur le "preferred stock", c'est-à-dire 4 pour cent pour un an.

Les recettes de la Compagnie ont diminué considérablement, tant sur les rails que sur les entreprises secondaires et le profit sur les placements. L'incertitude du transport de la récolte, cette automne, est une autre raison qui suggère la prudence aux directeurs.

x x x

PRINCE-ALBERT, SASK. — Peter Veregin, chef des Doukhobors est encore incarcéré à Prince-Albert. Il reçoit de fréquentes visites de ses adeptes. Le bruit court qu'il est question d'une nouvelle émigration des Doukhobors pour une destination non encore connue. La rumeur est-elle fondée?

On mande de Vancouver que les trois cents Doukhobors en prison à Oakalla, près de New Westminster, seront bientôt transportés sur l'île Pier, dans l'île Vancouver, où des ingénieurs fédéraux leur ont préparé des habitations convenables.

x x x

SASKATOON. — Les secrétaires trésoriers des municipalités de la Saskatchewan se réunissent en congrès, à Saskatoon, demain et après demain. Y prendront la parole, l'honorable H. McConnell, ministre des affaires municipales, l'honorable M. A. MacPherson, trésorier provincial, et plusieurs représentants des municipalités.

x x x

PARIS. — Comme la date du plébiscite qui doit décider du sort du bassin de la Sarre, en 1835, approche, un mouvement se fait en France pour que cette région devienne un Etat indépendant, sous la protection de la Société des Nations. Ce serait un Etat tampon et démilitarisé, entre la France et l'Allemagne.

x x x

NEW-YORK. — Les brasseurs de New-York prouvent leur foi dans le retour de la bière authentique en ce pays en important des centaines de barils neufs faits en Allemagne et expédiés de Hamhourg et Bremen.

Nos quatre lurons

Impressions de Voyage

DE LA BUTTE DU PARADIS A LISIEUX

Laissons aux centres intéressés le soin des concerts et contentons nous des impressions de voyage.

Un certain préfet que nous avions au collège avait l'agréable habitude d'ajouter après chaque permission qu'il nous refusait; "Nous serons bien au ciel". Comme nous étions à nous rappeler ceci l'autre jour, en présence d'un bon Canadien, celui-ci nous dit avec un air de grande vérité que "Les chemins qui conduisent au "Paradis" Célestes sont mauvais". Aussitôt ma pensée se tourna vers la Butte du Paradis et je me disais à moi-même, avec une goutte de désespoir: "Si la route du Paradis est en rapport avec celle de la Butte, je sais ce que je ferai." Les Saints du ciel me diraient peut-être qu'une fois rendu, il est très agréable d'y rester. C'est aussi le cas de la Butte à cause de la charmante façon de recevoir qu'ont M. le curé et la famille de M. Janelle.

Au matin, il nous est doublement difficile de partir. D'abord, nous nous attachons aux gens et, de plus, la pluie tombe depuis sept heures... et quelle pluie! — Convertissant ce qu'on a appelé jusqu'ici les "artistes" en Cyclopes agrestes, nous entrons dans la boutique de forge afin de manufacturer les chaines qui nous manquaient. Joseph fit des démarches pour nous éclairer de ses suggestions clairvoyantes et concourut à l'élaboration du travail en dormant un bon somme. Enfin, à trois heures et demie nous glissons en bas de la côte et à deux pas du grand chemin nous échappons notre $100 dans un trou de boue. Pendant que deux se font presque mourir pour chercher du secours, le "Parfum d'Italie" finit de tuer les deux autres, paisiblement assoupis dans l'auto: le Père Directeur fume.

Finalement, à force de peines et d'autres choses, il nous semble que $100 finira par se traîner jusqu'à St-Hippolyte. Mais ceci n'eut lieu que vers les onze heures, et alors... Le $100 qu'on pourrait appeler plus justement le 'trent'sous" s'avisa de suivre quatre traces à la fois et comme un coursier, fumant, qui attend le signal, il allume ses yeux bouchés et arrive à St-Hippolyte de côté.

(Suite à la page 2)

Le sénateur Belcourt est décédé

Le sénateur N. A. Belcourt, d'Ottawa, est mort dimanche dernier le 7 courant, à sa maison de campagne à Blue Sea Lake, Québec.

Bien qu'il fût en mauvaise santé depuis un an, on ne s'attendait pas à une fin si soudaine. Durant la dernière session, tout en étant en état de santé délicate, il occupait fréquemment son siège au Sénat.

Le sénateur Belcourt était un argumentateur exceptionnellement habile et documenté; il parlait admirablement bien l'anglais et le français et ses discours étaient convainquants. Il a écrit un grand nombre d'articles dans diverses revues et magazines, principalement sur des points de loi et d'éducation. Nature très délicate et de grande culture, le sénateur Belcourt a occupé une place importante pendant de nombreuses années dans la vie publique et sociale à Ottawa. Il fut le génie directeur de l'Association Canadienne-Française d'Education, dans l'Ontario, dans la lutte contre l'inique règlement 17.

Napoléon Antoine Belcourt naquit à Toronto le 15 septembre 1860. Il a été avocat, politicien, journaliste; mais il nous était cher surtout comme leader de nos troupes canadiennes françaises dans sa province. Il fit ses études au collège de Trois Rivières, à l'université d'Ottawa et à l'université Laval. Ce fut en 1884 qu'il ouvrit son bureau d'avocat à Ottawa. Dix ans plus tard, il fut nommé avocat de la Couronne dans le comté Carleton En 1896, il est élu député libéral aux Communes, représentant d'un comté d'Ottawa. Nous le trouvons président de la Chambre — orateur — de 1904 à 1906. Créé membre du Conseil Privé en 1905, il est nommé sénateur en 1907.

La mort du sénateur Belcourt fait qu'il y a maintenant cinq sièges vacants au Sénat, et les partis s'y trouvent divisés comme suit: 47 conservateurs, 44 libéraux, cinq sièges inoccupés.

HOUDE N'A PAS L'INTENTION D'ABANDONNER

Montréal. — Les membres du parti conservateur provincial se préoccupent plus que jamais du problème de se choisir un chef. Il est en effet possible qu'il y ait une session de la Législature à l'automne, et peut-être plus tôt qu'on ne le voudrait. Le chef du parti est encore Camilien Houde, et rien n'indique qu'il ait l'intention de laisser passer les rênes en d'autres mains. On apprend même d'excellente source que, pour le moment du moins, personne ne cherche à faire partir M. Houde. Il n'est pas inconnu que ce dernier espère toujours que la faveur populaire tournera de son côté. C'est pourquoi il ne veut pas abandonner le poste qui lui a confié la grande convention de Québec, en 1929.

Il n'est pas question de convoquer de nouveau une telle convention pour décider du choix d'un autre chef, parce que rien ne presse pour cela. De plus, plusieurs problèmes peuvent surgir d'ici aux prochaines élections générales dans la province pour fournir un nouveau terrain de lutte, inspirer des idées neuves et le choix d'un homme au niveau de la situation d'alors.

M. Henri Bourassa quitte "Le Devoir"

Une dépêche de Montréal, en date du 4 courant, annonce que Monsieur Henri Bourassa, fondateur du "Devoir" et son directeur depuis les débuts, a donné sa démission comme directeur de ce journal. Voilà environ 23 ans que M. Bourassa fonda le "Devoir".

On sait que M. Bourassa, qui entra dans la politique lorsqu'il était encore jeune, est encore membre du parlement fédéral; il est député indépendant et représente le comté de Labelle.

Nos provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan lui doivent une grande dette de reconnaissance pour la part qu'il prit à la défense de nos droits catholiques et canadiens-français en 1905. Personne aussi bien que lui n'a établi sur quelles solides bases reposent nos droits scolaires. Et si nous n'avons pas obtenu tout ce qui nous revenait, il faut en chercher ailleurs les raisons.

Monsieur Georges Pelletier, dont nous avons souvent le plaisir de lire les doctes articles dans "Le Devoir". remplace Monsieur Bourassa à la direction. Monsieur Omer Héroux reste rédacteur-en-chef.

Le Sénat Irlandais

ET LES ANNUITES TERRIENNES

Dublin. — Le trois août ,le sénat de l'Etat-Libre d'Irlande a passé une résolution pressant le gouvernement de reprendre immédiatement avec la Grande-Bretagne les négociations nécessaires pour régler la dispute sur les annuités terriennes. La motion a été présentée par le leader des fermiers, M. J. C. Counihan.

"Laissez-nous dans le commonwealth des nations britanniques", a demandé le sénateur Counihan. "C'est le seul espoir de salut qu'ait l'Irlande".

La politique du gouvernement de Valera, a répondu le sénateur Joseph Connolly, ministre des chemins de fer et des télégraphes, est de former une république irlandaise comprenant même les six comtés du nord. Et, cette politique, il la maintiendra jusqu'à ce qu'il puisse en obtenir la réalisation.

"Je puis assurer à Ramsay MacDonald", a continué le sénateur Connolly, 'qu'il n'a pas de chance de voir les dettes de guerre prises même en considération par les Etats-Unis tant que cette question n'est pas réglée".

Les adeptes du gouvernement sont encore en minorité dans la Chambre haute qui a toujours voté en opposition à la politique de de Valera. Elle a réussi pendant quelque temps à tenir de côté le bill d'abolition du serment de fidélité au Roi, mais elle n'a pu étouffer le bill autorisant le gouvernement à imposer des droits d'entrée aux marchandises anglaises, ce bill étant une affaire d'argent.

Le gouverneur général James Mc Neill, qui avait menacé de donner sa démission le mois dernier à cause de certaines offenses qu'il disait avoir reçues du gouvernement irlandais, a de nouveau été blessé le trois août, en arrivant aux fameuses courses de chevaux à Dublin. La fanfare militaire de l'Etat-Libre n'a pas joué l'hymne national, comme c'en est la coutume. Mais cet hymne a été joué par une fanfare civile anglaise qui avait été engagée par la direction du "Shaw".

La Conférence et le Tarif

Que se passe-t-il au juste, à la conférence impériale? Nous savons que son but principal est de stimuler le commerce entre les diverses nations de l'empire par des préférences refusées aux pays étrangers. Nous savons encore qu'il n'est pas question d'une entente uniforme entre tous les dominions ni entre chacun d'eux et la Grande-Bretagne. Nous savons que chacun fait des offres à chaque autre, afin de pouvoir écouler ses propres produits. Mais où en sont au juste les pourparlers? D'après les nouvelles d'Ottawa, les préambules plutôt vagues des premières semaines toucheraient à leur fin et les délégués en seraient maintenant à prendre des décisions et à rédiger des contrats sur les choses concrètes.

Le Canada a formellement fait des offres à la Grande-Bretagne. Il offre d'allonger la liste des produits britanniques qu'il admet en franchise, et il est prêt à accroître la préférence accordée à ces produits. La proposition augmenterait de $100,000,000 à $200,000,000 par an la valeur des exportations britannique au pays. Les produits britanniques qu'affecte la proposition sont: le fer, l'acier, le charbon dur, certains textiles — mais non tous les textiles —, des produits de cuivre, certaines marchandises de cuir les accessoires électriques, les auto mobiles.

En retour, le Canada demande à la Grande-Bretagne de nouveaux avantages tarifaires qui se chiffrent par $100,000,000 à $200,000,000.

Le Canada demande à la Grande-Bretagne de nouvelles préférences ou l'accroissement de préférences existantes pour une série de produits: le blé, les viandes — y compris le bacon —, les produits lactes — y compris le beurre et le fromage —, le poisson, le cuivre, le nickel, le zinc, e plomb, le bétail, les légumes, les fruits.

La Grande-Bretagne, semble-t-il, n'est pas satisfaite des propositions canadiennes et demande des concessions plus étendues. On parle d'une lettre du T. H. Baldwin, chef de la délégation anglaise, à M. Bennett: lettre qui aurait causé un certain émoi parmi la conférence. Le texte, paraît-il, est encore un grand secret, mais les journaux en donnent la substance comme suit:

1o La Grande-Bretagne ne considère pas que les offres canadiennes soient un quid pro quo adéquat à ce qu'il demande en retour.

2o La Grande-Bretagne voudrait des concessions tarifaires plus étendues sur le fer, l'acier et les textiles.

3o Comme principe général, la Grande-Bretagne désire la réduction tarifaire sur les marchandises britanniques, plutôt que a préférence par de hauts tarifs sur les marchandises étrangères.

4o La Grande-Bretagne invite le Canada à de nouvelles négociations autour des offres qu'il a faites.

Les délégués canadiens restent convaincus que les offres du dominion sont satisfaisantes. Mais les négociations se poursuivent. Le Ca-

(Suite à la page 2)

Les Activités de l'A.C.F.C.

NOUVEAUX CERCLES PAROISSIAUX

Nos chefs de région, et notamment M. l'abbé Dubois et MM. Bonneau, Demay, Demers et Durette, ont profité de la belle saison pour visiter leurs régions respectives. A certains endroits ils ont fondé de nouveaux cercles, ailleurs ils ont réorganisé des cercles qui existaient autrefois mais qui ne fonctionnaient plus depuis un certain temps, ailleurs encore ils ont tout simplement profité de leur passage pour faire faire l'élection annuelle des officiers. Nous donnons plus bas les noms des membres de tous ces comités paroissiaux.

Nos félicitations et nos remerciements à nos chefs de région et à tous ceux qui leur ont prêté main forte, pour le beau travail qui a été fait.

LESTOCK

Aumônier: M. l'abbé Ménard; président, M. Laurent Thibodeau; 1er vice-président, M. Léopold Adolphe; 2ème vice-président, M. Ernest Fisher; sec.-trés. M. François Léonard, Aurèle Jean et François Gariépy; MM. Jos Lalonde, Antoine Doll, directeurs.

COURVAL

Aumônier, M. l'abbé Poirier; président, M. Jos Tremblay; vice-prés. Mme Valère Patoine; sec-trés. M. François Tremblay; directeurs, Mmes J.-H. Tremblay, Paul Croteau Alfred Dorion, Jos. Marcille, Mlle Alice Tremblay, MM. Jos Patoine, Eugendre Blanchette, Lauréa Blanchette, Valère Patoine.

GLENTWORTH

Cercle "Villeneuve". Aumônier, M. l'abbé Vachon; prés. M. René Nogue; vice-prés. M. Ed. Tétreault; sec.-trés. M. Et. Moulin; directeurs, Mmes Millaire, Hervé Lizée, Ed. Tétreault, MM. Willie Ducharme, Ed. Roy, Ray, Leduc, Hervé Lizée, Jos. Bourdages, Donat Bélisle.

PLESSIS

Cercle Ste-Thérèse, Prés. M. Jos. Chorel; vice-prés. M. Art. Rivard; sec.-trés. Mme H. Dumélie; directeurs, MM. Aug. Jalbert, Jos. Pratte, A. Lambert, Elie Jalbert, Antoine.

Suite à la page 2

Sacre de Mgr J. L. A. Lapierre

En présence de S. Em. le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, d'une vingtaine d'archevêque et évêques canadiens, de son vieux père de 90 ans, de ses huit frères et de ses deux soeurs, ainsi que d'une foule remplissant la vaste basilique, S. E. Mgr J. Louis Adelmar Lapierre, des prêtres des Missions étrangères de la province de Québec, nouvellement nommé évêque titulaire de Cardique et premier vicaire apostolique de Szepingkai, Manrchourie, a été élevé le jeudi 4 août, à la dignité de pontife. S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal était l'évêque consécrateur et Leurs Excellences NN. SS. Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, et Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, co-consécrateurs.

La présence du cardinal-archevêque de Paris à la cérémonie du sacre a donné une splendeur nouvelle à cet important événement. De même que Son Eminence, Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, occupait un trône dans le sanctuaire de la basilique.

Le dernier archevêque consacré au Canada, S. E. Mgr J. M. Rodrigue Villeneuve, de Québec, a prononcé l'allocution de circonstance.

Genève veut consolider la paix

Genève. — La résolution d'ajournement de la conférence du désarmement soumise à la commission générale, a été longuement expliquée par le Dr Edouard Bénès, qui a pris la principale part à la rédaction après que les quatre grandes puissances se furent mises d'accord.

Le texte comprend un préambule et est divisé en cinq sections.

Le préambule dit que la conférence du désarmement est convaincue que le moment est maintenant venu pour que toutes les nations adoptent des mesures de désarmement étendues afin d'affermir la paix du monde, de hâter le rétablissement économique et d'alléger le fardeau financier qui pèse sur tous les peuples.

La conférence se déclare désireuse d'écarter tout ce qui pourrait laisser exister une concurrence dans les armements entre les nations.

L'INITIATIVE D'HOOVER

Elle accueille cordialement l'initiative du président Hoover dans ses propositions concrètes pour de fortes réductions des armements en prohibant certaines méthodes de faire la guerre, en prohibant aussi certaines armes et en diminuant les effectifs et les armements d'environ un tiers.

Guidée, dit la résolution, par les principes généraux qui sont le fondement des propositions Hoover, la conférence décide à l'unanimité qu'une diminution considérable dans les armements du monde sera effectué et qu'elle sera mise en vigueur par une convention générale sur les armements sur terre, sur mer et dans les airs, et que le premier objectif de la convention sera de diminuer les moyens d'agression.

DANGERS CONTRE LES CIVILS

La seconde partie de la résolution porte comme titre "Conclusions de la première phase de la conférence". Elle dit que sans rien préjuger pour ce qui est de nouvelles ententes de plus vaste portée, la conférence, se basant sur l'entente déjà réalisée au sujet de différents points conclut: 1, que, comprenant le danger pour les populations civiles, pour la civilisation, des bombardements du haut des airs, si des conflits se produisaient, elle est déterminée à prendre des mesures pour écarter ce danger. Les attaques aériennes contre les populations civiles seront absolument prohibées. Les Hautes Puissances contractantes s'engageront à abolir ce bombardement et s'entendront sur les mesures à prendre pour rendre efficace la prohibition des bombardements des populations civiles par les avions.

Il y aura donc une limitation du nombre des avions militaires. Les avions civils seront mis sous contrôle et seront sujets à une pleine publicité. Les avions civils qui ne seront pas conformes aux limitations spécifiées seront mis sous un contrôle international afin de prévenir des abus dans leur utilisation.

LIMITATION DE L'ARTILLERIE

Pour ce qui est des armements de terre, l'artillerie lourde sera limitée dans le nombre des canons et dans leur calibre maximum, au moyen d'une convention à effectuer. Le calibre des canons protégeant les côtés ne sera pas inférieur au calibre maximum des canons de la marine. Il sera pris des mesures pour que les canons lourds de défense ne puissent pas être transformés en canons mobiles.

Il sera fixé un maximum au tonnage des chars d'assaut.

La guerre au moyen d'incendies, la guerre chimique et bactériologique seront interdites.

Enfin, il sera établi une commission permanente de surveillance pour veiller au respect de toutes ces conventions au sujet du désarmement.

PREPARATION DURANT LES VACANCES

La troisième section de la résolution a trait à la préparation de la nouvelle réunion de la conférence du désarmement après ses vacances Le Bureau de la conférence devra établir les textes des accords auxquels sont arrivées les puissances, et ces textes seront communiqués aux puissances intéressés, puis à la commission générale de la conférence.

Des comités spéciaux étudieront les détails encore à fixer de certaines questions sur lesquelles des puissances se sont entendues, en utilisant l'aide des gouvernements intéressés.

Ces détails à régler se rapporteront surtout aux effectifs, qui devront être l'objet de strictes limitations et de réductions réelles. A ce propos, la conférence invite les comités à étudier avec attention les propositions du président Hoover.

L'examen se portera aussi sur la limitation des dépenses pour les forces nationales de défense. Il faudra prendre en considération les conditions de chacun des Etats, et considérer quel système de limitation, quelle publicité donneront les meilleures garanties pour la diminution des fardeaux financiers qui pèsent sur les peuples.

Le comité des budgets militaires devra faire un rapport dans le plus court délai possible.

Le Bureau de la conférence du désarmement devra établir un comité spécial qui, dès la reprise des réunions de la conférence, lui soumettra des propositions au sujet de la réglementation de la fabrication et de la vente des armes.

LES ARMEMENTS NAVALS

Touchant les armements navals, la conférence invite les puissances signataires des traités de Washington et de Londres à présenter des rapports sur les mesures qu'elles croiraient possibles pour de nouvelles réductions navales qui feraient partie du programme général de désarmement .

La conférence invite aussi les autres puissances navales à exposer les limitations dans les armements navals qu'elles seraient prêtes à accepter.

Le Bureau de la conférence devra établir, durant les vacances, des réglements pour le respect des conventions se rapportant à la prohibition de la guerre chimique et de la guerre bactériologique, de la guerre au moyen des incendies et des bombardements aériens.

Enfin, le Bureau de la conférence devra tenir les pays qui en font partie au courant des progrès qui s'accomplissent dans ses travaux et dans ceux de ses comités.

La 4e section dit que la présente résolution ne préjuge rien au sujet d'ententes qui pourraient s'effectuer pour de plus vastes désarmements.

La section 5 recommande de prolonger pendant quatre mois la trève dans les armements qui doit expirer le 1er novembre prochain.

—x—

Les Activités de l'A. C. F. C.

Suite de la première page

toine Morin, Arthur Nobert, Honoré Dumélie.

DELMAS

MM. F. Poulin, prés.; T. Bourdeau, vice-prés.; F. Galarneau, sec-trés.; Mmes J. Bernier, F. Poulin, A. Desjardins, Mlles A. Lacoursiére, Y. Blais, MM. E. Blouin, A. Fortier, Ed. Sweeney, G. Audette, J.-P. Schiller.

FISHING-LAKE

Aumônier, R. P. Amand Robveille, p.s.m.; prés. Albert Mancière; Vice-prés. M. Hippolyte Soulier; directeurs, MM. Louis Beandet et François Beaulieu.

SPIRITWOOD

Aumônier, M. l'abbé Beaulac; prés. Dr P.-E. Ayotte; vice-prés. Jos. Duval; sec-trés. M. Maurice Beaulac; directeurs, MM. Frédéric Poupart, Isidore Doucet, Jos Levasseur, Alph. Sarrazin, Philippe Francoeur, Paul Côté.

QU'APPELLE

Aumônier, R. P. Achacktel; prés. M. J.-H. Longpré; vice-prés. M. Théo. Desrochers; sec-trés. M. Frank Racette; directeurs, Mmes A. Monette, F. Racette, T. Desrochers, MM. A. Monette, B. Pinsonneault, p.d., Isabelle.

CODERRE

Prés. M. Jos. Lemire; vice-prés. M. Achille Poisson; sec.-trés. M. Emmanuel Lemire; directeurs, Mmes Pierre Marceaux, Eugène Desnoyers, Mlle Antoinette Pelletier, MM. David Gratton, Emile Gobeil, Endorre Coderre, François Pelletier, Charles Argoin, Armand Gaucher.

CONTRIBUTIONS RECUES

Montmartre, $30.00; Domremy, $20.00; Sainte-Colette, $5.70; Ferland, $10.00; Tisdale, $10.00; Saint-Hippolyte, $35.00; Saint-Brieux, $25.00; Saint-Hubert, $15.00; Saint-Victor, $25.00; Wolseley, $10.50; Courval, $7.20. A tous nos sincères remerciements.

ROSETOWN

La convention régionale de la région de Rosetown a eu lieu à Crystal Beach le premier août. A peu près tous les Canadiens-Français de la région y assistaient. Sous la présidence de M. Louis Montreuil, président du cercle de Rosetown, quatre discours ont été prononcés et on a entendu de nombreuses chansons. Puis eurent lieu les élections du cercle de Rosetown qui ont donné les résultats suivants:

Président, M. C. Béchard; vice-prés. M. Emery Cénécal; sec.-trés. M. Albert Mourre. Nos félicitations aux nouveaux élus et nos remerciements aux officiers sortant de charge.

TESSIER

Les Canadiens-Français de Tessier ont ensuite fondé un cercle local auquel ils ont presque tous donné leurs noms, recueillis par mesdemoiselles A. Bézaire et L. Pajot.

M. Bésaire a été nommé président madame Pajot, vice-présidente, et monsieur le curé Rancourt, secrétaire-trésorier du cercle nouvellement formé. Nos félicitations aux élus et nos voeux de succès au nouveau cercle. E. D.

COMMISSAIRES D'ECOLE

Les commissaires d'école qui auraient besoin d'instituteurs ou d'institutrices feraient bien de communiquer avec nous. Il est grand temps de s'occuper de l'engagement des maitres si on ne l'a pas fait encore.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
VONDA, SASK.

—x—

LA CONFERENCE

(Suite de la page 1)

nada est particulièrement désireux de développer son commerce de bois avec l'Angleterre. Son plus formidable concurrent est le "dumping" russe. L'Angleterre achète annuellement pour $140,000,000 de bois; or, le Canada ne fournit qu'un vingtième de ce montant, tandis que la Russie en fournit 36 7 pour cent.

Les commerçants de bois d'Angleterre et du Canada ont fait leur rapport aux délégués de l'Empire. Il conclut, entre autres choses, à ce qui suit:

1 Un embargo anglais sur le bois scié de Russie.

2 Relèvement du droit de 10 p.c. imposé sur le bois scié de l'étranger importé en Angleterre; ce droit serait porté à 25 p.c., tandis que les bois de l'Empire continueraient d'être admis en franchise.

Les commerçants anglais sont d'avis que l'importation de Russie devrait être contrôlée par les importateurs eux-mêmes.

Les autres parties de l'empire continuent leurs négociations entre elles et avec la Grande-Bretagne. Les Indes, par exemple, seraient sur le point de conclure un traité avec l'Angleterre, et l'australie n'en serait pas loin.

Quelle réaction auront ces ententes dans l'empire sur les nations étrangères? Question qui ne manque pas d'intérêt. Laissant de côté toute idée de représailles ou de vengeance, les autres pays ne devront-ils pas se protéger mutuellement aussi? Ne devront-ils pas trouver ailleurs un marché devenu difficile d'accès dans l'empire? Ainsi, on mande de Paris que des négociations pour un traité de commerce entre les Etats-Unis et la France ont été formellement entamées. L'ambassadeur des Etats-Unis M. Walter-E. Edge, a fait tenir au premier ministre Herriot un mémoire exposant les opinions de Washington sur le traité projeté.

Il paraît que le mémoire de M. Edge formule les griefs exprimés par les hommes d'affaires de Etats-Unis contre le traité franco-belge conclu au début de la semaine. Il énonce aussi les protestations contre le contingentement des importations françaises.

M. Herriot étudiera le mémoire avant de communiquer à l'ambassadeur les opinions des autorités françaises.

—x—

Impressions . .

Suite de la première page

ST-HIPPOLYTE: — Il est tard, mais les gens sont patients et les acteurs mouillés et courageux. Le concert a lieu comme à l'ordinaire, mais si le Père Directeur s'était échauffé dans son discours nous n'aurions jamais fini à deux heures et vingt. Abattus, les oreilles dans le crin, nous nous dirigeons le soir après la séance, trois chez M. le curé Mollier, et deux chez M. Poisson. Ceux qui logérent chez M. le curé, retrouvèrent leur humeur coutumière d'une façon inconnue pour moi. M. Poisson servit à ses locataires une portion de crème qui leur rendit sourire. Tous deux se dirigèrent au lit qui leur était assigné. Ils soufflèrent les deux lampes et ne tardèrent pas à s'endormir dans un double sommeil qui ne devait finir qu'à la deuxième heure de l'après-midi. — N'y croyez rien. —

Après avoir "rafistolé" nos affaires, comme on dit en anglais, nous filons sur Jack Fish. Nous apportons de St-Hippolyte un souvenir qui ne s'effacera probablement jamais et qui devra se joindre à un bon souvenir de M. Coursol et de ses paroissiens. Bien que la route ne permît pas d'erreur, nous qui sommes des gens spécialisés, trouvons encore moyen de faire vingt milles, au lieu de treize entre la paroisse que nous quittons et celle de Jack-Fish.

JACK-FISH: — Nous y voici rendus et pour la première fois depuis Prud'homme, nous goûtons au bon sirop d'érable.. du vrai! "Qui possit capere capiat."

Si tous sont de notre avis, la tournée reviendra chaque fois à Jack-Fish. Si les gens ont apprécié la séance, les acteurs ont bien aimé l'auditoir qui a été si prodigue de ses applaudissements, mérités ou non. Puis, quand nous eûmes passé une nuit qui fut la juste continuation d'une belle soirée, nous lançâmes notre torpilleur à direction d'un pays très connu de l'un des gais lurons. Battleford... Biggar... et nous avons presque franchi cent cinquante milles.

ROSETOWN:—On dit toute sorte de chose au sujet de Rosetown. C'est la poussière dans l'oeil du voisin et probablement la poutre dans le sien. On dit que c'est "klan", orangiste, franc-maçon, fanatique, et c'est vrai. Cependant, jamais on ne mentionne qu'il y a des Canadiens et des catholiques. Nous et nos successeurs, qui parcourons la province et ne craignons pas de dire que nous défendons la "cause des nôtres, nous n'avons pas le droit d'ignorer Rosetown. Si notre "cause" a besoin de défense, c'est qu'elle est attaquée et si jamais elle fut attaquée, c'est bien à Rosetown. Sachons bien que la cause des catholiques et Français de Rosetown est absolument celle des centres les plus solidement français et catholiques. Ne soyons pas des soldats qui chotiques, mais donnons le secours à celui qui en a le plus besoin.

A Rosetown, les acteurs sont aussi bien reçus qu'ailleurs. Cette année la salle ne coûte pas un sou, et elle est remplie d'un bel auditoire. Certains viennent de cent milles. Maintenant, n'osons pas dire que nos Canadiens n'ont pas de goût, qu'ils ne savent pas apprécier les belles et bonnes choses! Merci, gens de Rosetown; continuez à faire votre possible et bientôt, j'espère, vous vous ferez connaître.

Un certain Arnold nous disait, dimanche après la messe; "Allez doucement, car vous avez une roue qui risque de vous fausser compagnie". Prophète de malheur! Voici qu'à vingt milles de Swift Current nous sommes stationnés sur la route avec un cent piastres à trois roues. A force de péripéties, Maurice arrive à minuit avec une roue neuve. Il trouve le Père Directeur endormi dans un champ de blé et Ti-Jo montant la garde à ses pieds. Il trouve les deux autres couchés dans une meule de paille. C'est quelque chose de très chic car j'ai oublié de vous dire qu'il pleuvait. C'est dommage pour nous, et les gens de Dollard ont manqué leur soirée. Nous reviendrons plus tard.

Sans trop savoir comment, nous arrivons à Ponteix.

PONTEIX:—Que n'entend-on pas dire au sujet de Ponteix? Mais quand il s'agit de montrer qu'en dépit des mauvais temps, ils savent encourager ces pauvres acteurs qui viennent de passer une misérable nuit dans un tas de paille, on peut en dire davantage. Je suis heureux de remercier Ponteix et particulièrement les Messieurs du presbytère pour leur obligeance; les dames temporairement ménagères pour leur repas; M. Liboiron pour le plaisir qu'il nous fit de nous loger chez lui. Ils ont plus que réussi à dissiper nos ennuis du jour précédent. Nos copains de collège nous ont communiqué leur gaieté des anciens jours. Merci Gérard et Conrad. Notre arrêt à Ponteix fut couronné par un festin dans la famille de Maurice Bédard. Ce n'était pas la première fois que nous avions le plaisir d'être conviés à cette table hospitalière et plus nous y allons, plus nous voulons y revenir. Merci Maurice, — il nous en reste encore. —

Mais la tournée n'est pas encore terminée. Après Ponteix vient Meyronne; et, siècles futurs, le croiriez vous, nous nous rendons sans malchance. On prétend que vu de face, $100 a l'air d'être ce qu'il est: une bombe d'eau bouillante. Mais de profil, on dirait que c'est une étoile filante qui risque de s'éteindre à chaque instant.

MEYRONNE. — Nous entrons à Meyronne à six heures et au son de l'Angelus que sonne la $100. Nous nous dirigeons vers le presbytère où le souper est servi. "Bis repetita placent", c'est avec un enthousiasme toujours grandissant que nous nous mettons à table. M. Van Elslande et M. E .Brisebois nous invitent à reposer nos têtes dans leurs familles respectives. Merci à eux, ainsi qu'au P. Bodin, curé temporaire de la paroisse. Merci aux amis qui ont su apporter leur encouragement aux champions — poids plume — du "Patriote".

Que nous réserve l'avenir? Nous le saurons demain.

FERLAND:—Les grandes inventions ne sont réalisées qu'à force d'essais. Dès la première fois, les résultats ont été plus que suffisants à Ferland. C'est un autre centre que la tournée visitera l'an prochain. Le P. Directeur et Jos sont très inquiets de leurs valises, car j'ai oublié de vous dire qu'en route nous avons perdu les deux plus importantes valises. C'est du moins ce que disent les propriétaires. Le soir, les acteurs sont dispersés, l'un chez un ami, l'autre chez un confrère et l'autre chez des parents. Merci donc à M. l'abbé Perreault, à MM. Barsalou, Brisebois, Fournier.

A part une petite crevaison qui arrive à chaque fois que la conversation languit, il n'arrive rien d'extraordinaire sur la route de Laflèche. De temps en temps, une sauterelle indiscrète vient exhiber sa marchandise et dorer les vitres de nénuphars.

LAFLECHE:—La brebis est retrouvée; nos valises sont chez M. l'abbé Lussier et nous aussi nous y sommes. M. le curé nous invite à refaire nos forces à sa table. Vous pensez bien que ce n'est pas refusé. Voici que tout-à-coup le P. Directeur et un des lurons différent soudain d'idée. Est-il possible? Eux qui s'entendaient si bien. Après avoir déserré nos ceintures à la collation de l'A.C.F.C., nous galopons sur Gravelbourg. Le collège Mathieu nous ouvre ses portes.

CODERRE:—L'on dit qu'en partant pour ce village l'un de nos lurons sentit un petit frisson lui cheminer par l'épine dorsale. Pourquoi? Il paraît qu'en semblable occasion, l'année précédente, ce mauvais garnement voulut qu'un petit grain de sel, oh! si petit! oublié depuis longtemps sur la pointe de sa plume, tombat des plus involontairement à l'adresse d'un brave citoyen de Coderre et, 'on dit encore, qu'on l'attendait avec impatience. Vaine terreur! Arrivés au but nous côtoyons, sans d'ailleurs en être surpris, les meilleurs amis possible et les gens les mieux disposés. Le petit frisson se changea en un flot de reconnaissance car, après tout, ce jeune porc-épic était tout au moins coupable d'une distraction. Il se joint au chroniqueur pour remercier les paroissiens de Coderre de leur encouragement à la bonne cause.

Revenus à Gravelbourg, presque sans encombre, nous y caressons l'oreiller en pensant que parfois un grain de sel est aussi efficace pour conserver l'amitié que pour empêcher les aliments de se corrompre.

Nous sommes à 120 miles de Dollard et nous avons promis de prendre notre prochain congé pour aller réparer à Dollard les suites de notre mésaventure de dimanche dernier. Pendant le voyage, les impressions ne sont pas rares et, pour ne pas écrire de sottise, devinez pour vous mêmes. Imaginez-vous une chaleur tropicale: 120 milles, quatre lurons à bout de force obligés de faire la moitié du chemin avec chacun un pneu crêvé sur le dos. Le plus fort de l'histoire, c'est que Joseph, notre futur ingénieur — non pas arpenteur—, nous avait dit que le premier garage n'était pas loin.

DOLLARD:—M. le curé Rioux parvient à nous mettre sur le "piton". L'église est convertis en salle depuis une semaine. Ce n'est pas à demander si la salle est prête. Les gens sont presque tous revenus à la soirée. Cette fois, les acteurs y sont aussi.

GRAVELBOURG: — A Gravelbourg nous nous retirons au collège. Ce n'est pas du nouveau: voilà déjà sept ans et plus que nous passons dans ses murs. Heureusement que le réglement est moins sévère cette fois. La récolte est si courte que les sauterelles sont obligées de se mettre à genoux pour manger. A St-Victor, c'est mieux.

ST-VICTOR:—Nous soupons au presbytère avec M. le curé Magnan. Malgré la tempête qui surgit en plein milieu de "l'ambassadeur au Japon", les applaudissements de l'auditoire surpassèrent le bruit de la foudre céleste qui n'en put mais. Le prochain chroniqueur vous conduira à Lisieux et de sa plume de "Tolède" il vous fera voir le pittoresque et le reste de notre fin de tournée. Au revoir.

Raoul BECHARD



Athéisme et Anarchie

La vie sociale s'étant déchristianisée, les masses laborieuses étant en train d'apostasier selon le processus infernal décrit précédemment, les athées et les bolchévistes sont à l'oeuvre afin de multiplier leurs adeptes et de provoquer plus rapidement l'anarchie.

1o.—HAINE CONTRE DIEU ET LA RELIGION.

"Profitant d'un si grand malaise économique et d'un si grand désordre moral, les ennemis de tout ordre social, quel que soit leur nom: communistes ou autres — et cela est le mal le plus redoutable de notre temps — s'emploient avec andace à rompre tout frein, à briser tout lien imposé par une loi divine ou humaine, à engager, ouverte ou sournoise, la lutte la plus acharnée contre la religion, contre Dieu même, en exécutant ce programme diabolique: bannir du coeur de tous même des enfants, toute idée et tout sentiment religieux, car ils savent fort bien qu'une fois enlevée du coeur des hommes la foi en Dieu, ils pourront faire tout ce qu'ils voudront. Et aussi nous voyons aujourd'hui ce qui ne se vit jamais dans l'histoire: le drapeau de la guerre satanique contre Dieu et contre la religion effrontément déployé par la rage abominable des impies à travers tous les peuples et dans toutes les parties de l'univers"

PIE XI

2o.—COMMENT OPERENT LES ATHEES.

Jusqu'à la crise actuelle, les négateurs de Dieu ne croyaient pas opportun de révéler trop ouvertement leur mentalité impie. Aujourd'hui, ils ne négligent rien; et plus "habiles entre eux que les enfants de la lumière, les enfants de ce siècle" savent utiliser les procédés modernes de propagande, observe Pie XI:

"L'athéisme a déjà pénétré dans de larges masses humaines: avec ses organisations, il s'insinue aussi dans les écoles populaires, se manifeste au théâtre, et utilise pour une plus large diffusion les inventions les plus récentes: films cinématographiques, phonographes, concerts et conférences radiophoniques; il a ses librairies à lui; il imprime des opuscules dans toutes les langues, organise des cortèges publics, des expositions de documents et monuments de son impiété. Bien plus, il a constitué des partis politiques à lui, des formations économiques et militaires à lui.

"Cet athéisme organisé et militant travaille inlassablement par l'organe de ses agitateurs, au moyen de conférences et d'images, avec tous les procédés de propagande occulte et ouverte dans toutes les classes, sur toutes les voies publiques; il donne à cette activité néfaste l'appui moral de ses propres universités et enlace les imprudents dans les liens puissants de ses fortes organisation."

3o.—LA CRISE IMPUTEE A DIEU ET A LA RELIGION

Les chefs de cette campagne d'athéisme auprès des enfants et de toutes les classes par la presse, la radio et le cinéma ne s'en tiennent pas là. Après avoir nié l'existence de Dieu, ils poussent l'illogisme et la haine jusqu'à prétendre que cet être inexistant et sa religion sont les causes de la détresse actuelle. Ils unissent la lutte contre Dieu avec la lutte pour le pain quotidien Aveuglés par leurs misères, ne sachant où donner de la tête, des millions d'hommes croient ces sottises et n'attendent qu'une étincelle pour allumer la révolution universelle. C'est bien là la légende que l'on pourrait placer au bas de ce sombre tableau tracé par le Vicaire du Christ il y a trois mois à peine:

"De plus, les chefs de toute cette campagne d'athéisme, tirant parti de la crise économique actuelle, cherchent avec une dialectique infernale à faire croire aux masses que Dieu et la religion sont la cause de cette misère universelle. La croix sainte de Notre-Seigneur, symbole d'humidité et de pauvreté, se trouve associée aux symboles de l'impérialisme moderne, comme si la religion était alliée à ces forces téné-breuses qui produisent tant de maux parmi les hommes.

"Ils essaient ainsi, et non sans succès, d'unir la lutte contre Dieu avec la lutte pour le pain quotidien avec le désir de posséder en propre un coin de terre, d'avoir des salaires convenables, des habitations décentes, en somme une condition de vie digne de l'homme.

"Pour comble de malice, les aspirations les plus légitimes et les plus nécessaires comme les instincts les plus brutaux, tout sert à leur programme antireligieux, comme si les lois éternelles promulguées par Dieu étaient en opposition avec le bien de l'humanité, et comme s'il n'en était pas au contraire le seul protecteur sûr; comme si les forces humaines, même avec les moyens de la technique moderne, étaient capables d'introduire contre la volonté du Tout-Puissant un ordre de choses nouveau et meilleur.

"Hélas! tant de millions d'hommes, croyant lutter pour l'existence, s'attachent à de telles théories dans un renversement total de la vérité, et vocifèrent contre Dieu et la religion catholique, mais aussi contre quiconque reconnait Dieu comme Créateur du Ciel et de la terre et comme Maître absolu de toutes choses.

"Quant aux sociétés secrètes, toujours prêtes à soutenir les ennemis de Dieu et de l'Eglise, quels qu'ils soient, elles ne manquent pas de raviver toujours davantage cette haine insensée qui ne peut donner ni la paix ni le bonheur, mais qui conduira certainement à la ruine.

"Ainsi cette nouvelle forme d'athéisme tandis qu'elle déchaîne les plus violents instincts de l'homme, proclame avec une cynique impudence qu'il n'y aura ni paix ni bien être sur terre tant que ne sera pas arraché jusqu'au dernier reste de religion, et supprimé son dernier fidèle. Comme s'ils croyaient pouvoir étouffer l'admirable concert dans lequel la créature chante la gloire du Créateur".

x x x

Ce n'est pas à plaisir que le Souverain Pontife a décrit le lamentable état moral de la société actuelle. Le Saint-Père était certes justifiable d'employer les expressions: déchristianisation et apostasie; athéisme et anarchie. Par les longues citations que nous avons données de "Quadragesimo Anno" et "Caritate Christi compulsi", tout lecteur a pu se rendre compte qu'en chassant le christianisme de la vie sociale par égoisme et cupidité des petits et des grands, on a abouti à l'apostasie. En voulant par ailleurs chasser Dieu des esprits et le rendre responsable des maux présents, on aboutit à la révolution.

Le Pape ne veut cependant point nous laisser sous une impression aussi pénible. En médecin consciencieux, il ajoute au diagnostic précis, le traitement adéquat comme nous le verrons.

Louis-Philippe ROY, M.D.

Les Indiens de Caughnawaga ont reçu triomphalement Son Excellence Mgr Ed. Gibbons

Revêtus de leur costume traditionnel, parés de peaux de bêtes et de plumes comme au bon temps jadis où ils erraient dans la forêt, libres de toute contrainte, les Iroquois de Caughnawaga ont fait le 27 juillet une triomphale réception à Son Excellence Mgr Edmond Gibbons, évêque d'Albany, et aux autres membres du tribunal ecclésiastique qui fait aujourd'hui son enquête "de non cultu" dans le procès de béatification de la vierge indienne, Katerine Tékakouitha.

Les hauts dignitaires ecclésiastiques qui sont, outre S. E. Mgr Gibbons, Mgr Delaney, v.g., Mgr Michael Looney, Mgr John-F. Glavin, M. l'abbé James Hilden, M. l'abbé L.-A. Lavigne, et M. l'abbé Henry Miller, furent reçus au presbytère par le R. P. C. Hauser, s.j., curé de Caughnawaga. Son Excellence fit ensuite une promenade en automobile à travers le village, accompagné du curé et des membres du tribunal ecclésiastique, bénissant mai sons et gens sur son passage.

La colonie indienne de Caughnawaga s'est réunie dans les parterres de la cure et quatre jeunes Indiennes, sous la direction du Chevreuil Rouge et du Boeuf qui Court, deux chefs de la tribu, exécutèrent quelques danses du temps où les Iroquois méritaient leur nom d'enfants des bois. La fameuse danse traditionnelle de l'aigle parut surtout intéresser les visiteurs parce que tout dans cette danse symbolise quelque chose.

MESSE PONTIFICALE

Le lendemain il y eut grand'messe pontificale à Caughnawaga. Plusieurs jésuites et une foule de dignitaires ecclésiastiques de Montréal et des environs doivent y être présents.

Au cours de la journée les membres du tribunal de béatification visiteront le tombeau de Kateri Tékakouitha et inspecteront les reliques. Ce soir les membres du grand conseil de la nation initieront S. E. Mgr Gibbons et le nommeront chef honoraire de la tribu iroquoise. La cérémonie s'agrémentera d'une fête indienne en costumes et la tribu célèbrera le triomphe spirituel de sa première vierge martyre.

KATERI TEKAKOUITHA

Si l'on en juge par l'héroïsme des vertus de Kateri Tékakouitha et par les nombreuses faveurs miraculeuses obtenues par son intercession, déclarait M. l'abbé L.-A. Lavigne, membre du tribunal de béatification, le procès de canonisation de la jeune vierge iroquoise aurait pu nous expliquer-t-il, la conquête, l'expulsion des jésuites et le canonisation des saint smartyrs canadiens sont autant de causes qui ont retardé l'instruction du présent procès.

Depuis très longtemsp on attribuait de nombreux miracles à la vierges indienne mais quand il s'agit de mettre quelqu'un sur les autels, l'Eglise n'ose jamais procéder autrement qu'avec une extrême prudence, et l'on pouvait difficilement procéder à l'introduction de deux procès en même temps.

Le procès débéatification de Kateri Tékakouitha est cependant déjà presque terminé. L'instruction en a été achevée au commencement de juin cette année et le rapport en a été envoyé aux congrégations apostoliques par l'intermédiaire du R. P. J. Winne ,s.j. ,de l'université de Fordham, vice-postulateur dans la cause.

L'ENQUETE "DE NON CULTU"

La présente enquête "de non cultu" a pour but la vérification des reliques et doit prouver hors de tout doute que la jeune vierge n'a jamais été l'objet d'un culte public, ce qui serait un obstacle à sa canonisation.

Les membres du tribunal de béatification, y compris l'évêque d'Albany sont tous de la région où naquit et fut martyrisée la vierge indienne, à Aurisville dans la vallée du Mohawk.

L'instruction de la cause s'est fait d'après les témoignages de ceux qui ont étudié l'histoire de la jeune vierge, d'après les écrits qui relatent sa vie et surtout d'après les lettres et autres écrits des RR. PP. Claude Chauchetière, Jacques de Lambertville, de la Colomhière et Chalaunac, jésuites, qui furent ses directeurs spirituels.

Pour le moment il n'est pas possible de savoir quels faits ont été prouvés pendant l'instruction, toutes les procédures étant strictement secrètes, mais le vice-postulateur, le R. P. Winne, qui a transmis les dossiers à Rome a dit que cette cause est l'une des mieux prouvées qui soient et que le Saint-Père accordera vraisemblablement la béatification.



Les Religions du Canada

D'après le dernier recensement, publié le 3 août par le bureau des statistiques, le Canada a une population totale de 10,376,786.

Sur ce nombre, il y a 4,183,018 catholiques; dont 4,098,546 du rite latin, et 84,472 du rite grec — les Ruthènes. — Québec pour sa part a une population catholique de 2,458,283; l'Ontario en compte 715,848.

Les principales dénominations protestantes se chiffrent comme suit:

United Church, 2,0166,897; Anglicans, 1,635,321; Presbytériens, 870,482; Baptistes, 443,229; Luthériens 394,052,

Le reste de la population du dominion est partagé entre diverses et nombreuses dénominations non-catholiques de moindre importance que celles ci-dessus citées, les Juifs au nombre de 155,606 et se trouvant surtout dans Québec et l'Ontario, Mennonites 88,565, Mormous 21,947, Doukhobors 14,905, Unitariens 4,445, Confucéens 23,982 — principalement orientaux—, Armée du Salut 30,635, Pentecostal 25,917, Association Evangélique 22,080, Christian Science 18,418, Adventistes 15,983, Church of Chrst and Disciples of Christ 15,778, Boudhistes 15,600 — principalement Orientaux —, Brethren and United Brethren 15,067, International Bible Students 13,439, Christians 11,431, Plymouth Brethren 6,6381, Paiens 4,994 — principalement Indiens —, Holiness Mouvement 4,115.

Le nouveau recensement donne les dénominations religieuses de l'Ouest canadien comme suit. Il faut cependant noter qu'aux *Roman Catholics* s'ajoutent les *Greek Catholics*(les Ruthènes). Ceux-ci, à l'encontre des *Greek Orthodox*, sont restés fidèles à notre foi, acceptant comme nous l'autorité du Pape, croyant aux mêmes dogmes et recevant les mêmes sacrements. Seules quelques différences de rite (autorisées par le Pape) les distinguent des catholiques du rite latin (le nôtre). Donc, dans la Saskatchewan, nous devons ajouter aux 189,703 les 44,265 catholiques du rite grec. A moins, toutefois, que les statistiques soient inexactes.

	Man. Total	Sask. Total	Alta. Total	B. C. Total	N.W.T. Total	Ykn. Total
	700,139	921,785	731,605	694,263	9,723	4,320
Adventist	897	3,381	4,190	1,783	....	1
Anglican	128,351	126,830	112,964	205,007	3,352	2,299
Baptists	13,483	22,606	30,488	23,391	18	44
Brethren and United Brethren in Christ	696	1,164	1,307	1,792	....	....
Buddhist	30	85	355	14,980	....	32
Christian	365	1,089	2,306	873	182	6
Church of Christ and Disciples of Christ	1,135	1,600	1,242	355	....	....
Confucian	785	1,228	1,697	17,517	....	....
Christian Science	1,796	1,094	2,074	5,409	2	14
Douknobor	129	7,950	786	6,033	....	....
Evangelical Association	303	2,028	2,128	83	1	....
Greek Catholic	66,671	44,265	37,500	3,505	2	20
Greek Orthodox	15,757	31,096	26,424	3,256	5	8
Holiness Movement	87	533	248	75	....	....
Internat'l Bible Students	2,316	3,138	1,237	1,594	....	....
Jew	19,192	5,047	3,663	2,666	2	2
Lutheran	46,897	113,631	82,409	36,627	64	239
Mennonites	30,299	31,319	8,282	1,080	....	....
Mormon	266	1,607	13,713	648	1	3
No Religion	2,514	2,469	2,137	7,783	311	43
Pagan	390	1,150	496	66	1,206	33
Pentecostal	3,423	4,834	3,535	2,269	....	....
Plymouth Brethren	587	432	528	1,602	....	....
Presbyterian	55,690	67,943	72,040	84,158	141	432
Protestant	1,479	1,727	1,931	2,651	361	38
Roman Catholic	122,982	189,703	130,893	87,333	3,930	647
Salvation Army	2,220	2,014	2,023	2,801	1	....
United Church	176,201	243,356	176,588	164,656	94	....
Unitarian	1,178	328	294	491	1	....
Various	3,586	7,140	7,644	7,785	40	7
Not Given	328	1,053	1,023	6,066	8	9

Le style de René Bazin

Un critique littéraire, M. Georges Bidarry, a dit: "Le style de M. René Bazin est d'une rare élégance; il parait simple et cependant pas un mot n'y est d'une rare élégance; il parait simple et cependant pas un mot n'y est laissé sans une étude de détail.. La phrase est courte, le récit rapide, coupé de brèves descriptions".

"Ecrivain délicat, dit le Larousse du XXe siècle, M. Bazin excelle à ressusciter les moeurs du passé, les traditions oubliées, à peindre la vie des paysans, à exprimer avec une poésie large et grave les liens d'amour qui attachent l'homme à la terre, et surtout à sa terre natale. Il a été élu membre de l'Académie française en 1904. Toute sa vie il habita Angers.

Départ pour les missions africaines

Cap-de-la-Madeleine. — Neuf Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, quatre Pères et cinq frères convers, partiront le 25 août prochain pour le Vicariat Canadien du Basutoland en Afrique du Sud. Ces Missionnaires iront chez les noirs rejoindre leurs confrères Canadiens qui y sont depuis 1923.

En effet, depuis cette date, le Canada Français envoie tous les ans de ses fils Oblats pour y établir là une nouvelle chrétienté, donner des âmes à Dieu et des fils à la sainte Eglise.

A cette occasion, le dimanche, 14 août prochain, se déroulera sur le terrain du Sanctuaire National de Notre-Dame du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, P. Q., la grandiose cérémonie des adieux des Missionnaires.

Le R. P. Philémon Bourassa, o.-m.i., provincial des Oblats et Vicaire des Missions du Basutoland, présidera la cérémonie des obédiences et du baisement des pieds.

Un Evêque Missionnaire assistera ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis venus des quatre coins de la Province de Québec, de l'Ontario et même des Etats-Unis

Parmi ces missionnaires Oblats en partance pour l'Afrique, se trouve le R. P. Jean-Marcel Bélanger, d'Ottawa, fils de la fondatrice et présidente des Amicales des Ancien nes Elèves des Couvents Catholiques. Mme Bélanger est une bienfaitrice insigne du "Patriote de l'Ouest."

Plus d'hommes que de femmes au pays

D'après les statistiques du dernier recensement le nombre des hommes au Canada dépasse de 372,296 celui des femmes. Il y a en tout 5,374,541 hommes, et 5,002,245 femmes.

Voici le total pour chaque province, le nombre des hommes est mentionné le premier et celui des femmes en deuxième lieu:

L'Ile du Prince-Edouard, 45,392, 32,646; Nouvelle-Ecosse, 263,104, 249,742; Nouveau-Brunswick, 208,620, 199,599; Québec, 1,447,124, 1,427,131; Ontario, 1,748,844, 1,682,839; Manitoba, 368,065, 332,074; Saskatchewan, 499,935, 421,850; Alberta, 400,199, 331,406; Colombie Anglaise, 385,219, 309,044; Yukon, 2,825, 1,405; Territoires du nord-ouest, 5,214, 4,509.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'obscurantisme du vingtième siècle

M. Lucien Romier a fait l'autre jour, dans le "Temps", une remarque profonde: "C'est dans les pays où l'ingéniosité et la réussite technique exaltèrent le plus l'imagination des hommes, aux Etats-Unis et en Allemagne, qu'ont été commises les plus constantes erreurs de direction économique et financière; c'est aux Etats-Unis et en Allemagne, terres d'épanouissement du machinisme, du taylorisme, de la standardisation, de la rationalisation, qu'il y eut le moins de prévoyance commune quant aux conditions durables de la prospérité".

Et on pourrait ajouter que c'est en France, terre classique de l'épargne, que l'épargue a été le plus mal dirigée et que l'éducation financière de l'épargnant est la plus rudimentaire.

Le dix-neuvième siècle a vu naître et fleurir une civilisation mécanique qu'il a cru être supérieure aux anciennes civilisations, parce qu'elle créait en abondance et à bas prix des biens matériels que les âges révolus avaient ignorés. Il s'est grisé du progrès des techniques, du développement des sciences appliquées, de la distribution meilleure d'un confort plus grand. Arrivé au tiers de sa course, le vingtième siècle reste enfoncé dans le machinisme. Il se rend compte confusément qu'il a cessé d'en être le maître pour en devenir l'esclave; mais ce retour ne l'a point encore incité à reformer l'échelle des valeurs qu'il a reçue dans son enfance. L'effondrement de la prospérité américaine n'a point été une leçon suffisante. Elle a même paru si peu démonstrative que les dirigeants communistes s'efforcent, par l'esclavage et par la violence, de relever sur leur continent l'idole qui s'est abattue sur l'autre.

On dirait que les victoires de la science ont fait perdre de vue les conditions mêmes qui permettent aux sciences de naître et de durer.

Pierre GAXOTTE, "Je suis partout".

Où est donc le drapeau canadien ?

Un incident relevé immédiatement par plusieurs journaux ontariens s'est produit à l'arrivée des délégués britanniques à Ottawa. L'un des membres les plus en vue de la délégation anglaise a demandé aux Canadiens qui l'entouraient, en indiquant les faisceaux de drapeaux arborés à la gare et dans les rues de la capitale: "Mais où est donc le drapeau canadien?"

Il n'est malheureusement que trop vrai qu'en dépit des reconnaissances officielles de notre autonomie administrative et de notre indépendance au sein du Commonwealth des nations britanniques, nous n'avons encore aucun drapeau qui nous distingue réellement des couleurs anglaises.

Tandis que les autres dominions, de fondation postérieure et moins importants que le Canada, adoptaient un drapeau vraiment national, notre pays s'est contenté de prendre le drapeau anglais et d'y adapter tant bien que mal, parfois en méconnaissant les règles de l'héraldique, un signe particulier qui se perd dans l'éclat des couleurs anglaises.

Nous n'avons pas de drapeau national. Et ce qui apparait encore plus fort, la population semble accepter cet état de chose comme parfaitement normal.

Nous avons revendiqué avec énergie les privilèges de notre indépendance reconnue officiellement par la Grande-Bretagne. Mais nous n'avons pas songé que cette indépendance, pour apparaître clairement devant les autres nations, doit se concrétiser dans l'adoption d'un drapeau particulier.

On s'est servi jusqu'ici des couleurs anglaises, et la plus grande partie de la population canadienne s'en montre satisfaite, sans plus se préoccuper de la question.

Et cependant il serait normal que nous tenions à affirmer aux yeux du monde notre indépendance conquise après un siècle de luttes parlementaires et à la faveur des circonstances. Il serait normal que nous ne nous laissions pas distancer par les autres dominions.

La question a été abordée plusieurs fois déjà, ça et là. Mais les initiatives sont demeurées à l'état embryonnaire. Les journaux en ont parlé, mais pour oublier immédiatement le sujet dans les préoccupations politiques. Certains groupements ont adopté des résolutions, mais les ont laissées mourir de leur belle mort.

LE SOLEIL

LA FACADE

Dans une récente communication aux journaux, M. Armand Lavergne rappelle une conversation qu'il eut un jour avec un de ses collègues anglais.

"Les Canadiens-français, lui dit ce collègue, sont de braves gens, soumis aux lois et d'une vie morale irréprochable, mais que comptent-ils dans la vie de la nation, au point de vue commercial ou affaires? Ils n'ont aucune grande industrie, aucune ferme de valeur. Même à Québec, vous n'avez pas un homme d'affaires, une seule maison importante."

M. Lavergne se récria et cita des noms d'entreprises financées par le capital Canadien français et dirigées par des hommes d'affaires de langue française. Ainsi, la "Dominion Corset", le "Rock City Tobacco", le "Quebec Power", la "Financial Building", la "Quebec Preserving", etc.

Et son collègue de faire remarquer tout naturellement: "Mais, mon ami, voyez leurs noms, ce sont là des maisons, des affaires anglaises."

Le compagnon de M. Lavergne avait jugé par les apparences, par la façade. En somme, était-il à blâmer?

La pratique de mettre une façade anglaise à nos entreprises canadiennes-françaises est générale. Nous avons sous les yeux la liste des plus récentes marques de commerce enregistrées. Des maisons canadiennes-françaises adoptent des noms anglais pour leurs produits: "Perfect", Royal Arrow", etc.

Cette habitude fait un tort immense à notre réputation et nous nous demandons si elle est réellement nécessaire à la bonne marche des affaires. Un produit vaut par sa qualité, quel que soit le nom qu'il porte.

Les pays importateurs étrangers sont fiers d'afficher l'origine de leurs produits. Pourquoi sommes-nous les seuls à masquer le produit de notre labeur et d'en attribuer sottement le mérite aux autres?

"LE DROIT" CH. G.

Un excellent appétit

Mme Louis-Philippe.

Louis-Philippe visitait une petite ville. Electrisé par la bonne grâce avec laquelle le roi se prêtait aux ovations enthousiastes de la population et des corps constitués, voilà le maire qui, tout à coup, s'écrie:

—Ah! Sire, la fête n'est pas complète. Quel malheur que vous n'ayez pas amené votre femme!

Le roi sourit et se contenta de répondre:

—Hélas! Monsieur le Maire, je suis aussi désolé que vous; mais il fallait bien que quelqu'un restât pour garder la maison.

Le Coin des Instituteurs

Les instituteurs des écoles suivantes nous ont fait parvenir les contributions de leurs élèves à la caisse des examens de français.

Eeole du village, Delmas, 2ème versement, $2.00; Ormeaux, Shell River, $1.00; couvent, Battleford, $2.00; Jean-Paul Chevrier, Gravelbourg, 25 sous; école du village, Saint-Brieux, $3.20; eouvent de Lebret et le révérend Père Curé, $6.00 Lefort, Gravelbourg, 75 sous; Aussant, Gravelbourg, $3.00; Périgord $2.25; Barrierville, Pré-Ste-Marie, $1.00; Ste-Marthe, Rocanville, $1.00 Dinelle, Saint-Denis, 2ème versement, $1.05; Pelletier, Gravelbourg 75 sous; Bar-Hill, Coderre, 50 sous; Sitkala, Willow-Bunch, $2.00; Neville, Lac-Pelletier, $1.00; Saint-Jean-Baptiste, Titanic, $10.00

Aux instituteurs et à leurs élèves, nos très sincéres remerciements.

Quelques instituteurs ont eu la bonne idée de nous écrire au sujet des derniers axamens et de nous dire ce qu'ils pensaient de l'organisation, des questions posées, de la correction, etc., et de nous faire des suggestions. Nous les en remereions de tout coeur. Rien ne pourrait nous aider davantage.

Nous invitons donc une fois de plus, les instituteurs et institutrices qui ne nous ont pas encore écrit à le faire au plus tôt... avant d'avoir oublié ce qu'ils ont à nous dire. Nous faisons toujours bon accueil aux moindres remarques qu'on veut bien nous faire, bien que, on le comprendra sans peine, il ne nous soit pas toujours possible de mettre en pratique toutes les suggestions de nos correspondants.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
VONDA, SASK.

Résultats des examens de français

RECTIFICATIONS

Ces résultats ont maintenant tous été publiés. Il s'y est glissé quelques oublis, quelques fautes d'impression; c'est presque inévitable dans une publication de ce genre. Nous faisons plus bas les corrections qui s'imposent.

GRADE 12: Marie-Claire Hébert obtient 78 au lieu de 87.

GRADE 9: Della Bouvier obtient 91 au lieu de 81; Clémence Bru obtient 86 au lieu de 81.

GRADE 8: La catégorie "A" a été donnée comme étant la catégorie "B"; Stella Dumont et Gilberte Grenier obtiennent 87 au lieu de 97. Les noms de Germaine Petit, de Gravelbourg, et de Germaine Grégoire, de North-Battleford ont été oubliés; la première obtient 80 et la seconde 79. Marguerite Pouzache obtient 80 au lieu de 79.

GRADE 7: Aurélia Duhaime obtient 80 au lieu de 79.

GRADE 6: Joseph Detillieux obtient 75 au lieu de 76. Les noms de Irène Loiselle et de Marie Lanovaz ont été oubliés; toutes deux sont promues.

GRADE 5: Les noms de Jeanne Hébert, Paul Hamel, Henri Hessdorfer ont été oubliés; ces trois élèves sont promus. Viola Bruneau obtient 76 au lieu de 77; Fernand Guay obtient 74 au lieu de 75. Blanche Parent obtient 74 au lieu de 75. Antoinette Paquin obtient 71 au lieu de 72.

GRADE 4: Le nom de Gérard Chouinard a été oublié; il obtient 72. Oublié aussi le nom de Marguerite Tremblay qui a obtenu 85.

Examens de Français de l'A.C.F.C.

DONS RECUES

Cercle paroissial de Jackfish	$8.50
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises	5.00
M. George Gratton, Montmartre	1.00
M. l'abbé Albert Turgeon, Mutrie	1.00
M. J.-B. Roch, Sandall	2.00
R. P. Paquette, O.M.I., Lebret	volumes
Madame Moreau, Hoey	2.00
M. Jos. George, Bellegarde	.50
Cercle paroissial de St-Hubert	4.20
Cercle paroissial de Rosetown	6.00
M. R. Prince, Delmas	2.00
RR. SS. de l'Assomption, Battleford	volumes
Cercle paroissial de Dumas	5.00

Nos sincères remeciements aux généreux donateurs

De ma stalle . . .

Un grand mariage... très grand mariage!...

Cinq cents personnes sont déjà dans l'église, sans compter celles qui ont entendu déjeuner, plutôt que d'entendre la messe, et qui, dans une demi-heure, vont arriver au pas de course pour le serrage ému des mains.

On ne parle pas trop, car on est de cette soeiété qui tient compte des respectabilités.

Mais on attend, en examinant les réciproques toilettes et en se confiant, tout bas, les petits potins.

x x x

12 h. 1-4... Personne!...

Le mariée, évidemment, ne veut faire son entrée qu'au milieu d'une église eomble et bien tassée.

Mais, tout de même!...

Ah... voici les demoiselles d'honneur...

Elles sont douze!... Un bouquet de roses blanches...

—C'est toujours un peu dangereux d'imposer la même couleur à toutes les demoiselles d'honneur... murmure une dame jaune dans l'oreille de son mari...

—Mais c'est tellement plus joli!... riposta l'époux.

Autre diversion: dégringolent d'une belle limousine quatre petits bouts de choux... deux garçons... deux filles, habillées à l'ancienne... robes longues et petits bonichons... Des amours!

Blottis contre les grands suisses, sous la protection des ballebardes ajourées, ils font la joie de tout le monde. On les dirait descendus d'un pastel du XVIIIe siècle.

x x x

Enfin, les voilà!...

Deux formidables coups de canne ont retenti sur les dalles pour avertir l'organiste, là-haut, sous les voûtes.

Les cloches sonnent aussitôt dans le cloeher...

La Marche des Prêtres d'Alceste commenee au grand orgue... Et les portes s'ouvrent à deux battants

Alors, en haut des marches, sur le long tapis, couleur de feu, apparaît une diaphane jeune fille, blonde, élancée, les yeux baissés sous son voile...

Elle s'avance au bras de son père... lentement.. noblement!...

Derrière elle, le jeune homme...

Ni l'un ni l'autre ne tournent la tête vers l'assistanee... Leurs yeux, quand ils les lèvent, vont vers l'autel.

Et un murmure d'admiration s'étend au passage de ce printemps en fleurs.

x x x

Arrivés au pied de l'autel, les jeunes gens s'agenouillent sur des prie-Dieu de velours, frangé d'or.

A droite et á gauche, un bedeau figé, eorrect, surveillant le cierge de l'un et la longue traîne de l'autre.

Les parents, grands-parents, prennent leur place, immédiatement derrière.

Dans la nef, la foule, de plus en plus nombreuse, se prépare à entendre, si possible, le discours de mariage.

x x x

C'est un prêtre, ami des deux familles, qui le prononce, ce diseours

Ce jour-là, on sort des coffrets les dentelles précieuses, les riches fourrures, les vieux bijoux, il est done naturel qu'on sorte aussi les ancestrales vertus et qu'on les exalte.

Ce que fait le prêtre-ami, avec ...Les deux familles, explique-t-il, sont des familles modéles ... Pour être parfaits, les jeunes époux n'ont qu'à continuer... Intelligente activité du père et du grand-père... Inlassable bonté de la mère et de la grand'mère, etc.

Tous les membres des deux familles en prennent pour leur grade. Ils paraissent d'ailleurs enchantés...

x x x

A ce moment, la messe commence. A l'orgue, le Notre Pére... de Busser.

Modestement, pieusement, cette messe est servie par un séminariste, sous-diacre de la derniére ordination.

Personne ne fait attention à lui.

Le sacristain ne l'a pas gâté. Pris au dépourvu, il lui a donné un surplis fatigué; et ses souliers sont prolétaire.

Pourtant, ce séminariste, c'est le propre frère du brillant marié...

Il a le même sang dans les veines... la même fortune.. Il avait le même avenir...

S'il se retournait pour apercevoir les demoiselles d'honneur, il reconnaîtrait, parmi elles, ses jeunes danseuses de jadis.

x x x

Mais il ne se retourne pas.

Perdu au milieu du feuillage de l'autel, il sert la messe avec ferveur.

Et, tout à l'heure, quand les bras croisés, les burettes à la main, il retournera à la sacristie avec le prêtre, personne ne viendra le réclamer pour assister au défilé magnifique.. pour entendre le concert enthousiaste des félicitations mondaines.

Ici, il n'existe pas.

x x x

Mais moi, rêveusement dans ma stalle, je pense...

Sans doute, le mariage est un grand sacrement dans le Christ. Mais ce séminariste inconnu, il s'en va vers un sacrement bien plus auguste encore...

...Vraiment, il a choisi la meilleure part.

...Dans un mois, quand le bruyants échos de cette fête se seront tus... quand ces jeunes gens, revenus dans la réalité, se regarderont avec des yeux plus exacts... le marié dira: "Toute ma vie — et e'est beaucoup — va graviter autour de cette femme.."

Et elle, répétera la même phrase: "Toute ma vie autour de cet homme..."

..S'il est l'être de mon rêve ... oh, ce sera le paradis sur la terre...

...Mais si je le découvre inférieur... un égoiste..? Et cela arrive quelquefois...

...De toutes les façons, mon idéal est limité, et en danger, toujours.

On cite les mariages montants...

Combien d'autres!...

Ce pauvre séminariste, lui, demain, il sera prêtre.

Il n'éprouvera aucune de ces craintes, car sa vie ne gravitera pas autour d'une créature.

Rien, pas même la mort, ne peut atteindre son bonheur.

Dieu est son partage...

Et Dieu, c'est tout.

A mesure qu'il avancera parmi les déceptions de l'amour humain, sa reconnaissance envers ce Dieu sera plus grande encore.

Son frère, c'est bien.

Lui, c'est mieux.

Son frère, c'est de l'humain...

Lui, c'est du divin...

Son frère... famille limitée.

Lui, il aura, comme famille, l'humanité.

Son frère cherchera de l'argent...

Lui, il cherchera des âmes...

x x x

La messe est finie...

Je les ai vus repartir tous les deux...

Les jeunes époux s'en allaient vers leur voiture fleurie, dans une apothéose, sous le tonnerre triomphal des grandes orgues.

Le séminariste, tout seul dans la sacristie, humblement replissait son surplis miteux.

Je lui ai serré la main avec une spéciale affection.

Il m'a regardé...

Mais je me figure qu'il n'a pas deviné pourquoi..?

Pierre L'ERMITE.

Pour un drapeau canadien

..Le Canada aura-t-il son drapeau national? On sait que la Nouvelle-Ecosse a son drapeau distinctif. .. ..Les journaux de l'est publient le discours suivant qu'a donné à Ottawa M. Lucien Brousseau, ingénieur du district du Canadien National. Malgré sa longueur, nous le reproduisons en entier parce qu'il contient les grandes lignes de la question.

Depuis plusieurs années un nombre toujours croissant d'associations, de corps publics et de citoyens ont recommandé l'adoption d'un Drapeau Nationa pour le Canada, et l'Assoeiation provinciale des Elks de Québec en adoptait le principe à sa dernière convention provinciale, croyant par ce moyen stimuler l'esprit national, le patriotisme et la bonne entente parmi toutes les elasses et nationalités formant le Canada, et ajoutait à sa résolution que le Drapeau choisi devra donner la première place à l'"Union Jack", symbole de l'Empire-Uni.

Présentant cette résolution importante devant une considérable assemblée de delegués de toutes les provinces dans la capitale de notre grand Canada, je suis certain qu'en l'adoptant, notre grande Fraternité ferait un pas mémorable qui augmenterait sa popularité toujours croissante parmi ceux qui s'efforcent, suivant la préface de notre eonstitution, de développer chez leurs concitoyens un sentiment de véritable patriotisme et de promouvoir la bonne entente.

Avant de discuter la question d'un drapeau national du Canada, il faut rappeler l'histoire de notre pays et quelques statistiques de la population canadienne. Mes confrères de la Colombie anglaise seront sans doute intéressés d'apprendre qu'ils furent les premiers à arborer un drapeau de la Puissance du Canada, le 1er juillet 1871, en deployant le pavillon rouge de la marine marchande sur la côte du Pacifique, 20 jours avant l'entrée de la Colombie anglaise dans la Confédération. L'Est, et particuliérement les Canadiens de descendance française ont souvent été accusés de vouloir supplanter l'"Union Jack", mais lorsque la Colombie anglaise déployait le soi-disant drapeau canadien, pouvait-on les accuser de déloyauté? Non! Is désiraient simplement un drapeau national, et se rappelaient avec fierté que ce pavillon rouge a été un des trois pavillons distinctifs des trois grandes escadres formant la flotte britannique à Trafalgar.

Afin d'éviter la confusion, Lord Nelson ordonna aux trois escadres de hisser le pavillon blanc, et le pavillon rouge jusqu'au temps de la Confédération; à ee moment notre jeune pays l'adopta en y ajoutant l'éeusson canadien.

Ce glorieux drapeau rouge a flotté par toutes les provinces du Canada durant 20 ans, jusqu'en 1890; un édit impérial en prohiba alors l'usage. D'Ottawa furent envoyées des protesctations appuyées par Lord Stanley de Preston, gouverneur-général, qui, dans une dépêche au seerétaire des Colonies, écrivait que le drapeau rouge était maintenant reconnu eomme le drapeau de la Puissance du Canada sur terre et sur mer.

L'Amirauté céda, et en 1892 émit un mandat autorisant tous les navires canadiens à se servir du drapeau rouge, mais elle stipulait que l'"Union Jack" serait dorénavant le seul drapeau officiel du Canada sur terre.

Depuis, un seul changement fut fait au Drapeau Rouge, le 21 novembre 1921 alors que l'écusson du Canada fut ehangé; et pourquoi ce ehangement fut-il fait? Pour une seule raison: la représentation plus équittable des grandes nationalités qui composent le Canada. Par ce ehangement le Gouvernement Canadien montra donc la nécessité d'un drapeau distinetif pour représenter quatre grandes nationalités: les 3 Lions de l'Angleterre; le Lion d'Ecosse, la Harpe de l'Irlande, la Fleur de Lis de France, et en plus 3 feuilles d'Erable comme emblème Canadien.

L'"Union Jack" actuel fut composé de trois autres pavillons ayant chacun une longue histoire et à ceux qui pourraient accuser mon patriotisme de déloyauté, je me permettrai de demander s'ils connaissent bien la composition du drapeau Britannique. Chaque année dans chaque Province, vous avez la Journée du Drapeau et vous profitez de cette célébration pour développer l'amour du Drapeau du... Canada.

Canadiens de langue Anglaise quand vous écoutez l'histoire de l'"Union Jack" relativement au Canada, vous est-il déjà venu à l'esprit que notre grande nationalité française n'y est pas représentée, ce qui l'empêche de ressentir la même émotion que vous éprouvez pendant vos célébrations de la Journée du Drapeau. Vous, Canadiens de deseendance Anglaise, voyez votre glorieuse Croix de St-Georges et vous Canadiens de descendance Ecossaise, votre Croix de St-André, ces deux emblêmes qui formaient l'"Union Jack" original, à deux Croix, employé par la Grande-Bretagne jusqu'à 1801. Vous Canadiens de descendance Irlandai se pouvez aussi reconnaître votre Croix de St-Patrice, ajoutée en 1801 au pavillon Britannique à deux Croix, qui forma le "Union Jack" d'aujourd'hui.

Mais les Canadiens de descendance Française que voient-ils? Permettez-moi d'être sincère et de vous dire que bien qu'ils y reeonnaissent l'emblême de la Liberté et de la Justiee, ils ne peuvent y distinguer l'Emblême de l'Egalité. Il y en a même qui voient encore l'"Union Jack" à deux Croix qui flottait aux vents quand leurs encêtres Français furent vaincus par le général Wolfe sur les Plaines d'Abraham à Québec, en 1759.

Et qu'y a-t-il pour ceux qui venant d'autres contrées furent naturalisés Canadiens?

Ici, quelques chiffres sur la population du Canada deviennent intéressants pour expliquer la raison d'un sentiment si prononcé en faveur de l'adoption d'un drapeau distinctif pour le Canada. Un recensement national se fait cette année, qui d'après les dernières informations démontre que nous avons une population de plus de 10,000,000 ou une augmentation de près de 20 p.c., depuis 1921. Se basant sur la même classification que 1921 et sur les statistiques publiées depuis, de temps à autre, il y a 3,000,000 de Canadiens de descendanee anglaise; 1,300,000 de descendance écossaise; 1,290,000 de descendance irlandaise; 3,000,000 de descendance française et 1,500,000 d'autres nationalités. Done pratiquement 55 p.c., de notre population est d'extraction britannique; 30 p.c., d'extraction française et 15 p.c., d'origine étrangère.

Parlant de ma province de Québec, qui contient près de 30 p.c,. de la population du Canada, permettez-moi de vous rappeler que 80 p.e., de cette population est d'extraction française, 15 p.c., d'extraction anglaise et 5 p.c., d'autres nationalités, de plus vous y trouvez que 92 p.c., sont nés au Canada, 4 p.c., sont nés dans les autres parties de l'Empire britannique et seulement 4 p.c., d'origine étrangère.

Je vous demanderais de juger ces faits avec justice et me dire franchement si un représentant d'une telle province n'a pas le droit de plaider ou d'insister pour obtenir un drapeau National distinctif pour le Canada, les Canadiens et leurs institutions, qui aiderait au développement d'un meilleur sentiment national.

Dans notre pays il existe une minorité à l'esprit étroit qui est toujours prête à déppécier ceux qui préconisent ce principe, les accusant de déloyauté envers l'Empire britannique où encore de sécessionnisme, mais que disent-ils de tous les autres Dominions qui ont déjà adopté un Drapeau National?

Il existe déjà près de 60 drapeaux de différentes variétés dans l'Empire: les drapeaux nationaux de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de Terre-Neuve, du Sud Africain, de l'Irlande. Me direz-vous que ces dominions manquent de loyauté envers l'Empire? A l'exception de l'Irlande ces dominions ont adopté un drapeau où l'"Union Jaek" occupe la première place, ce que le Canada désire aussi. Nous pouvons supposer que la Croix de saint Patrice ayant déjà sa place sur l'"Union Jack" explique le fait que celui-ci n'est pas représenté par le drapeau national de l'Irlande.

A toutes les fêtes, dans notre pays, et même tous les jours, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux pour vous apercevoir du besoin qui existe pour tous, d'avoir un drapeau distinctif canadien. Regardez bien tons les drapeaux que l'on déploie et vous apercevrez un grand nombre de drapeaux rouges de notre marine marchande qui ne sont pas reconnus officiellement, excepté sur mer ou ailleurs que dans notre pays; regardez bien les lithographies collées aux pare-brise des automobiles portant le soi-disant drapeau rouge canadien d'un côté et le drapeau étoilé américain de l'autre côté; et encore, regardez bien nos ambassades à Londres, Paris, Washington et Tokio où vous apercevrez le drapeau rouge de notre marine marchande flottant sur ces édifices publics, par autorisation spécialement du gouvernement afin de les distinguer de ceux de l'ambassade anglaise. Regardez cette page de journal montrant l'assemblée d'une convention de Rotariens à Vienne, en juin dernier; les drapeaux de tous les pays apparaissent sur les murs de la grande salle et sans doute l'Angleterre étant déjà représentée par l'"Union Jack" la délégation canadienne dut se servir du drapeau canadien de la marine marchande. Les délégués canadiens n'auraient pu faire autrement sans perdre leur identité canadienne.

Parlant encore de la provinee de Québec, on vous a souvent répété que le drapeau tricolore français était toujours déployé à toutes nos fêtes. Ceci est vrai pour quelques événements seulement car si vous nous visitez et ouvrez un oeil impartial vous trouverez que l'"Union Jack" occupe toujours une large part à nos fêtes; mais il y a des temps où un Canadien-français sent un besoin de se retremper dans le souvenir de ses ancêtres et vous ne pouvez le blâmer si dans ces moments il se sert du drapeau tricolore de France, jusqu'au jour où un drapeau national, représentant toutes les nationalités, sera adopté. Dois-je ajouter que cette pratique n'est pas générale, car à nos fêtes vous verrez beaucoup plus de drapeaux rouges de la marine marchande, semblables à ceux qui servent à vos propres fêtes par tout le Canada.

Un jeune homme de Québec a présenté l'an dernier une suggestion pour un drapeau canadien. C'est ce dessin qui a été adopté par l'Exposition provinciale de Québec, comme drapeau officiel, aux applaudissements d'une foule enthousiaste.

Ce n'est pas un tricolore mais un drapeau de la Marine Marchande au fond rouge, et bien que conservant l'"Union Jack" en première place, l'éeusson Canadien y est remplacé par un autre au fond blanc de mêmes dimensions sur lequel repose une feuille d'Erable. Je crois ajouter que son adoption fut suivie d'artieles élogieux dans notre presse Anglaise et Française et fut le signal d'une campagne de presse en faveur d'un drapeau national: dans un certain eas un rédacteur demandait aux nôtres de se servir de ce drapeau en toutes les occasions possibles ajoutant que si nous ne pouvions obtenir son adoption officielle, nous pouvons tout de même le répandre dans notre province et graduellement à travers le Canada... et ce drapeau, vous le voyez, n'est pas un Tricolore Français mais un drapeau qui représenterait toutes les classes et les nationalités formant notre Canada.

A cause de l'agitation faite sur cette question, j'entends parfois des accusations de déloyauté lancées contre notre province Française, mais que ces accusateurs lisent donc l'Histoire du Canada, 1876 par exemple, lorsque des Américains sous les ordres du Général Arnold abandonnaient Montréal qu'ils occupaient depuis quelques mois, après avoir essayé de briser la loyauté des Canadiens Français envers l'Angleterre sans succès, ou encore qu'ils étudient l'Histoire de 1815 lorsque le Colonel de Salaberry, dont je suis fier d'être l'un des descendants, repoussait si glorieusement l'invasion Américaine à Châteauguay et conservait le Canada à l'Empire Britannique; et que dire des pages glorieuses écrites du sang de nos Canadiens français durant la dernière guerre?

Sûrement les Français du Canada ont bien mérité une place sur le drapeau que nous voulons appeler le drapeau du Canada.

Sans doute, le Gouvernement du Canada en 1925 avait déjà reconnu ces faits, car un comité fut formé pour étudier et choisir un drapeau National, mais après avoir reçu et considéré près de 115 modèles soumis, le projet fut subitement abandonné par le Gouvernement.

D'après les meilleurs informations, la seule chose qui détermina l'abandon de cette question fut la recommandation par le comité d'un modèle de drapeau national sur lequel l'"Union Jack" ne paraissait pas... et ceci après avoir deçu 90 pour cent des modèles contenant un Union Jack.

Permettez-moi de répéter que tout modèle de drapeau national qui ne donne pas la première place à l'"Union Jack", symbole de l'Empire-Uni, doit être rejeté. En terminant je formule le voeu que notre grande fraternité se servira de toute son influence pour hâter l'adoption générale d'un drapeau national canadien, dans le but de promouvoir l'esprit national, le patriotisme et la bonne entente parmi toutes les classes et toutes les nationaités dont se compose le Canada.

Déclaration de M. Bennett

Suite du 27 juillet

Dans la mesure où le permet l'obligation suprême de sauvegarder nos droits souverains, le traité réduit à un minimum les déboursés du Canada. La somme nette que le Canada aura à débourser est estimée à $40,000,000. Ce chiffre est la somme du coût entier de l'aménagement de la patrie nationale, ou section du Québec, pour la navigation, plus les dédommagements pour les propriétés particulières, moins environ $67,000,000 que l'Ontario paiera au Dominion pour les ouvrages hydro-électriques. Ontario financera isolément le coût de l'outillage hydroélectrique et de la superstructure.

Le coût prévu est basé sur des estimations scientifiques et sûres, sur lesquelles les ingénieurs des Etats-Unis s'entendent. Les estimés relatifs à la section internationale ont reçu l'approbation des ingénieurs du gouvernement d'Ontario. Ces estimations ont été faites en 1926. Elles sont basées sur le coût d'autres travaux en cours à l'époque. On croit qu'aux taux actuels de la construction, le coût sera inférieur à l'estimation. Cette opinion est corroborée par le fait que des contrats accordés pour travaux dans certaines sections de la voie navigable ont atteint des chiffres notablement inférieurs aux estimations de ces travaux. Par exemple, la soumission acceptée pour le creusage du chenal Livingstone, dans la rivière Détroit, est inférieure de plus de moitié au coût prévu. Il est manifeste que le gouvernement ne devrait pas avoir de doute sur la valeur des estimations sur lesquelles il s'est fondé pour se lier. Or le gouvernement n'a aucun doute à ce sujet.

Les déboursés que les Etats-Unis devront faire dépasseront $225,000,000. Cette somme comprend le coût de leurs ouvrages hydro-électriques. En tenant compte des déboursés qu'a déjà faits le Canada, y compris les déboursés pour le creusage du canal Welland — que Son Excellence le gouverneur-général doit inaugurer le mois prochain, — ces sommes constituent une juste répartition du coût total de l'entreprise.

L'entente avec l'Ontario assure à la Commission hydro-électrique de cette province, à un prix juste et raisonnable, l'énergie hydro-électrique produite du côté canadien de la section internationale.

En abordant le problème de la répartition du coût, le dominion et l'Ontario se sont accordés pour faire porter par le dominion les déboursés attribuables à la navigation et par la province les déboursés attribuables. Cela a été réglé au moyen d'une entente pour partager équitablement les économies résultant de la construction simultanée des ouvrages de navigation et des ouvrages d'exploitation hydro-électriques. Nous projetons d'appliquer le même principe au règlement du coût de l'aménagement de la partie nationale de la voie navigable. Il a déjà été tenu compte du coût du creusage du canal de Beauharnois. Il n'y aura pas de distinctions injustes entre les provinces de Québec et d'Ontario, dans la mesure possible à l'Etat fédéral. L'entente entre le dominion et l'Ontario sera publiée bientôt.

"Le coût net qui devra être défrayé par le Canada, à savoir une somme de moins de $40,000,000, est minime si on la compare aux avantages énormes que le Canada doit retirer du parachèvement de la canalisation du Saint-Laurent. Il semblera ridicule si on le compare à la somme mise de l'avant par des personnes mal renseignées. Lorsque l'on songe que cette somme sera répartie sur une période de huit ou dix ans, elle nous semble encore moins considérable. C'est cependant une somme substantielle. En ces jours où nous sommes réduits à économiser partout, le gouvernement doit se convaincre qu'elle sera dépensée de façon profitable. Sur ce point, le gouvernement n'a pas l'ombre d'un doute.

"Cette voie navigable durera toujours. Ses avantages seront perpétuels. Rien ne doit venir troubler la jouissance que le Canada doit en retirer.

"Les droits accordés aux termes des traités existants seront maintenus. Tous les sujets de Sa Majesté le Roi profiteront de ces droits. Il n'y a pas eu de droits nouveaux accordés. La ratification du traité signifie le parachèvement d'une voie navigable suffisante pour répondre à nos besoins présents et futurs. Le Canada a déjà dépensé de vastes sommes en prévision de ce traité. Le canal Welland est la principale entreprise réalisée en relation avec le projet de canalisation. Il constitue un placement capital de 128 millions de dollars. Sa valeur pour le Canada sera insignifiante tant qu'il ne sera pas utilisé comme élément dans la canalisation de tout le Saint-Laurent. D'autre part, il est l'élément qui manquait à la navigation sur l'Hudson et contribuera fortement à la croissance du port d'Albany et l'utilisation croissante de la voie navigable de l'Hudson si nous ne l'employons aux fins que notre intérêt national exige rigoureusement.

"Je n'ai pas l'intention de discuter maintenant les avantages que le Canada doit retirer du traité s'il est ratifié. Lorsque le traité aura été ratifié par le Sénat des Etats-Unis, il sera soumis à l'étude du Parlement. Ce sera ensuite le devoir du gouvernement d'étudier les nombreuses et graves raisons pour lesquelles, dans l'intérêt national, le traité devrait être approuvé.

"Il y a cependant de nombreuses questions qui ont causé une certaine inquiétude au public et sur lesquelles il ne faut le rassurer sans tarder. Ces questions, je vais les mentionner brièvement.

"Cette partie des travaux dans la section internationale qui est nécessaire à l'aménagement d'une voie navigable entièrement canadienne qui soit de nature à répondre à nos besoins présents et futurs sera exécutée aux termes du traité. De plus, le traité prévoit l'utilisation de certaines quantités d'eau pour le fonctionnement des écluses canadiennes. C'est ainsi que le Canada pourra toujours construire un système complet d'écluses canadiennes, s'il vient à juger à propos de le faire, sans être forcé d'avoir recours aux long canaux latéraux et sans avoir à encourir les frais et les difficultés énormes qu'entraine tout projet qui s'appuie sur la non-utilisation des chenaux d'une rivière. Le plan proposé a encore cette supériorité incontestable sur la vieille conception d'une voie entièrement canadienne qu'il permet la production d'énergie électrique comme complément au projet général de canalisation.

"Comme je l'ai dit, on a décidé l'aménagement de deux barrages dans la section internationale.

"On garantit une protection à la navigation dans le port de Montréal et dans le chenal du Saint-Laurent de Montréal à la mer.

"Il n'y aura pas d'autres détournements d'eau du système des Grands Lacs à un autre versant si ce n'est avec l'autorisation de la Commission mixte internationale où le Canada a une représentation égale à celle des Etats-Unis.

"Toutes les eaux canadiennes qui seront détournées vers le système des Grands Lacs appartiendront exclusivement au Canada pour toutes fins d'énergie électrique. Le gouvernement a surtout présent à l'esprit le détournement de la rivière Ogoki dans le nord de l'Ontario et l'accord entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario contient des clauses qui permettront de la détourner dès que la chose sera nécessaire pour fins de production d'énergie électrique ou pour fins de navigation.

"La vieille controverse au sujet du détournement de l'eau du lac Michigan par la ville de Chicago est enfin réglée. Le traité prévoit une réglementation et un contrôle satisfaisants de l'eau détournée par le canal de drainage de Chicago. Pour la première fois dans l'histoire des négociations internationales avec les Etats-Unis, le détournement des eaux du lac Michigan est placé sous un contrôle international.

"On a prévu la restauration et le maintien des niveaux du système des Grands Lacs et du Saint-Laurent du lac Supérieur jusqu'à la mer à leur hauteur naturelle.

"Il ne sera pas nécessaire de procéder à des réajustements de la frontière internationale puisque les centrales canadiennes sont sises en territoire canadien.

"Le traité réalise un des objectifs de la Confédération. Le maintien de notre route commerciale entre l'est et l'ouest est essentielle à notre existence politique et économique. C'est le moyen de rapprocher les différentes parties du Canada les unes des autres. C'est la suprême assurance d'une union politique et sociale plus étroite.

"Le traité a été conclu dans l'intérêt du Canada pris dans son ensemble. Toutes nos actions doivent pouvoir subir cette épreuve. S'il y a des provinces qui doivent en profiter plus directement que d'autres, il n'est pas une seule province qui ne doive pas en retirer de grands profits. Le gouvernement accepte allègrement la responsabilité d'établir ce fait en temps opportun. Tant que le traité n'aura pas été soumis à l'étude du Parlement, il est prématuré de discuter à fond cette question de base. Je suis convaincu que les avantages du traité apparaîtront plus grands à mesure qu'on l'étudiera davantage. Pour le moment, j'espère que la presse publiera le texte complet du traité afin que chaque canadien ait l'occasion de l'étudier en détail.

"Au cours des négociations qui ont abouti à la signature du traité, la majorité des gens a eu le bon sens et l'esprit de justice de s'abstenir de toutes critiques défavorables.

Les commentaires sont évidemment prématurés et inutiles lorsqu'on n'a pas la connaissance des faits. Il s'est cependant manifesté en certains milieux une vigoureuse opposition à la conclusion du traité. Pour ce qui est de cette opposition, le gouvernement a été forcé d'en venir à cette conclusion qu'elle n'était inspirée que par la crainte qu'il soit porté une grave atteinte à certains privilèges de classes et de monopoles. Le gouvernement est étranger à ces considérations. La voie navigable, c'est pour le peuple canadien. L'énergie électrique qui sera du fait même disponible, c'est pour la population des provinces d'Ontario et de Québec. Et ce gouvernement ne permettra pas aux gros intérêts et à leurs alliés de le détourner du devoir qu'il s'est engagé à remplir vis-à-vis de tout le pays. Nous vivons des heures d'angoisse. Les besoins du Canada réclament tout notre appui. Ceux qui mettent leur bien personnel au-dessus de celui de leur pays peuvent s'attendre à la juste mesure de considération que doivent leur valoir leurs actions.

"D'après notre pacte confédératif, aucune province ne peut exiger que l'on refuse à une autre province ce qui lui appartient de droit naturel. La province d'Ontario a droit d'obtenir de l'énergie électrique au prix le plus bas, auquel on peut la produire. Le devoir de la province de Québec n'est pas de nier ce droit à l'Ontario, mais de voir à ce que ses gens jouissent des mêmes droits.

"Le traité vient à son heure. Nous n'avons pas le moyen de garder plus longtemps le placement que nous avons fait dans le canal Welland comme un capital improductif.

"Encore moins serions-nous justifiables d'avoir fait les déboursés qu'il représente si, comme c'est le cas présentement il n'était surtout utile que par rapport à une voie navigable rivale. Le traité est opportun, parce que le coût de la construction est inférieur à ce qu'il était depuis la guerre; il l'est aussi parce qu'il assurera du travail à un grand nombre de sans-travail et en même temps stimulera les industries qui fourniront les matériaux employés dans la réalisation du projet. Mais avant tout, le traité est opportun parce qu'il manifeste non seulement notre confiance dans l'avenir mais aussi notre détermination de travailler à cet avenir. Seuls le courage et la foi nous permettront de franchir ces jours sombres. Une hésitation et nous sommes perdus. Si nous continuons notre chemin impassibles devant l'adversité, nous atteindrons bientôt la prospérité. Au reste, toujours nous devons résolument occuper dans l'Empire et dans le monde la place à laquelle la richesse de notre héritage, la vigueur et la diligence de notre peuple nous ont prédestinés. Pour cela, nous devons utiliser entièrement et sans délai nos vastes ressources naturelles. Il est à notre portée de faire du bassin du Saint-Laurent l'un des grands centres industriels du monde. Pour cette transformation, l'énergie électrique et le transport à bon marché sont essentiels. Le parachèvement de la voie navigable de la manière que nous avons projetée et de la manière convenue assurera l'un et l'autre. A ceux qui affirment que nos moyens de tronsport présents suffiront, que notre énergie hydro-électrique produite est suffisante, je réponds qu'ils ne le sont que si nous avons perdu foi en notre avenir. Quant à moi, je crois plus fermement que jamais en l'avenir du Canada. Qué ceux qui n'y croient pas s'opposent à la canalisation. Que ceux qui ont confiance croient qu'il est de notre devoir d'exécuter maintenant ce qu'il faut pour assurer cet avenir.

"Pour grandir, le Canada doit s'assurer un marché extérieur plus étendu. Le meilleur moyen de nous asurer ces marchés contre nos compétiteurs c'est d'y offrir nos marchandises à un prix inférieur à celui de nos concurrents. Pour cela il est essentiel que le prix de transport soit le plus bas possible.

"J'ai déclaré il y a deux ans que l'avenir de l'Empire repose sur le développement du Canada. Je le répète. C'est notre devoir envers nous-mêmes et envers l'Empire de faire tout notre possible pour armer notre pays en prévision du rôle qu'il est appelé à remplir. Et lorsque par ce traité nous réalisons le voeu des Pères de la Confédération et que nous établissons le dernier et le plus important lien dans notre route commerciale de l'est et de l'ouest, lorsque nous assurons un service de transport moins coûteux pour l'Ouest et les autres parties du Canada, lorsque nous assurons en même temps des ressources hydro-électriques plus puissantes et rendons ainsi possible un développement industriel qui ne pouvait exister que sur ces ressources, lorsque nous assurons à l'Empire les bénéfices gratuits de cette voie navigable que rendra nos marchés plus accessibles et rapprochera de nous les marchés étrangers, je dis que nous avons rempli notre devoir envers nous-mêmes et envers l'Empire. Par ce traité nous nous assurons la plus sûre garantie d'intégrité économique et avons fait un nouveau pas vers notre grandeur future.

"Ce traité sera la preuve durable de l'amitié qui unit le Canada aux Etats-Unis. C'est l'emblème de notre égalité dans l'opportunité et dans ces autres choses qui déterminent la grandeur d'un pays. Il manifeste aussi notre bonne volonté mutuelle et aussi notre mutuelle indépendance. Il révèle que nos voisins reconnaissent le fait que nous prenons rapidement notre place parmi les grandes nations du monde. C'est la proclamation que le Canada est parvenu à l'âge de sa majorité. Les Canadiens accepteront cette déclaration comme la vérité et rejetteront tout doute et toute crainte. Car le doute et la crainte n'on pas de place dans une nation qui a confiance en soi-même."

x

Le commerce oriental

Les relations commerciales du Canada agricole avec l'Orient prend de plus en plus d'expansion, et c'est tout à l'avantage des producteurs de blé. Suivant un communiqué de M. Bruce-A. Macdonald, sous-commissaire du commerce à Shanghai, nos exportations de froment en Chine se sont totalisées à 50 millions de boisseaux en 1931, soit un volume excédant presque huit fois celui de l'année précédente. Le chiffre de vente effctuée de ce chef s'est élevé à $30,000,000. En ligne de comparaison, le blé constituait l'an dernier la troisième des plus importantes commodités importées dans le Céleste Empire. L'Australie y a contribué dans la proportion de 65 pour cent; les Etats-Unis y figuraient ensuite avec 18 pour cent, puis venait le Canada avec 14 pour cent. Les producteurs canadiens ont donc encore beaucoup de chemin à parcourir avant de rejoindre ses deux grands compétiteurs. Les progrès réalisés en ces dernières années auront sans doute pour effet de stimuler leur ardeur et de tirer parti de toutes les circonstances propices.

L'usage du pain a une tendance à se répandre en Orient, surtout dans les classes supérieures, mais le riz reste toujours la principale denrée des classes moins privilégiées de la fortune et des pauvres. Si toute la population chinoise substituait le froment au riz dans sa diète alimentaire, elle consommerait annuellement, disent les statisticiens, l'entière récolte de blé du Canada et des Etats-Unis. C'est assez faire comprendre les immenses possibilités offertes aux initiatives et aux ambitions des cultivateurs canadiens et américains.

En retour du blé que nous leur vendons, les Chinois nous expédient entre autres produits du sol, leur riz et leurs fèves Soya. Celles-ci nous viennent en majeure partie de la Mandchourie, qui en exporte considérablement aussi en Europe, notamment au Danemark. Cette légumineuse a été introduite dans la province de Québec, mais elle se répand davantage dans la province d'Ontario. Elle est très précieuse pour l'alimentation du bétail, quoique son rendement en fourrage ne dépasse pas celui de la luzerne et du sainfoin. Sa graine est riche en matières albuminoides et en matières grasses, mais pauvre en amidon. En Chine on en tire un lait très estimé pouvant servir à la fabrication de fromages spéciaux; on la traite également pour l'extraction de l'huile, et elle donne comme résidu un tourteau excellent pour les animaux.

La fève Soya ne trouve pas un sol propice dans toutes les régions du Canada, parce qu'elle demande pour produire abondamment un sol chaud. C'est pourquoi elle s'adapte mieux au climat de la province d'Ontario qu'á celui du Québec. Les fermes expérimentales du Dominion espèrent cependant qu'elles pourront en créer des variétés qui avec le temps prospéreront dans toutes nos régions méridionales.

LA PRESSE.

Les Etats-Unis et les dettes de guerre

Le dernier discours du sénateur Borah fait beaucoup jaser. Il a préconisé une conférence économique internationale au cours de laquelle on considérerait la revision ou l'abolition des dettes de guerre.

Naturellement le sénateur Borah lie au règlement des dettes de guerre toute une série de problèmes internationaux: réparations, désarmement, rétablissement de l'étalon-or, stabilisation monétaire dans les pays orientaux, etc.

Le sénateur Borah est président du comité des affaires étrangères. Il est aussi la figure dominante au sénat américain dans tous les débats sur les affaires internationales. De tous les hommes politiques marquants aux Etats-Unis aucun n'a fait preuve de plus violente hostilité à tout compromis en matière de dettes de guerre.

L'Europe doit aux Etats-Unis, a-t-il sans cesse clamé; qu'elle paye.

C'est justement cette irrédictibilité dans son opposition à toute idée d'une réduction des dettes de guerre qui confère une importance particulière à son dernier discours.

C'est un fait patent depuis des années que l'Europe ne peut pas acquitter ses dettes de guerre. Les grands débiteurs de la république voisine doivent compter pour leurs versements sur le produit des réparations et sur les paiements des autres nations européennes auxquelles elles ont prêté pour faire la guerre. Or les réparations sont en bonne voie de se réduire à zéro ou à peu près et les grandes nations créancières d'Europe ne peuvent rien retirer de leurs débiteurs.

On a tenté de faire comprendre cela aux Américains. Ils ont refusé. Mais aujourd'hui la crise les frappe à fond et plus d'un homme politique sérieux se rend compte qu'on ne pourra pas plus longtemps refuser de considérer sinon l'abolition du moins la réduction des dettes de guerre.

De la déclaration du sénateur Borah, il ne faut pas trop espérer. Son grand mérite est de manifester un état d'esprit qui s'affirme de plus en plus chez nos voisins. Tôt ou tard il leur faudra reconnaître que l'insularisme est une mauvaise politique et qu'ils ne peuvent pas s'obstiner à vivre à l'écart des problèmes de l'Europe. Les Etats-Unis ont connu depuis un demi-siècle une telle prospérité qu'ils se croyaient capables de faire route seuls dans le monde et d'ignorer les difficultés économiques des autres peuples. La crise est en bonne voie de leur enseigner que toutes les nations sont interdépendantes les unes des autres.

Le plus tôt le peuple américain s'en rendra compte, le mieux ce sera pour la solution des grands problèmes internationaux.

LE NOUVELLISTE

x

Les médecins seront nombreux à Ottawa

Ottawa. — Le docteur R. E. Valin, président du XIIe Congrès des médecins de Langue française ayant lieu à Ottawa les 6, 7 et 8 septembre, nous assure que la capitale n'aura encore jamais vu une réunion aussi nombreuse et aussi distinguée de membres du corps médical.

"Les adhésions nous arrivent de partout", nous dit le docteur Valin, "naturellement le plus grand nombre est de la province de Québec et de la région de Montréal, mais l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et les Provinces maritimes auront aussi des contingents importants. Notre programme a suscité un intérêt général chez les médecins; en effet, le Congrès sera consacré exclusivement à des actualités médicales, c'est-à-dire aux derniers progrès réalisés dans les méthodes de traitement et dans la technique opératoire, ainsi que dans l'emploi des agents physiques. Ce sera un véritable cours de perfectionnement où les maîtres de nos hôpitaux et de nos facultés de médecine vont exposer leurs récentes découvertes et les résultats de leurs travaux."

"Aux éminents médecins canadiens-français inscrits au programme", continue le docteur Valin", viendra s'adjoindre une délégation importante de grands spécialistes français, représentants de leur gouvernement, de la Faculté de médecine de Paris et de la science française. L'Institut scientifique franco-canadien vient justement de nous apprendre que son conférencier, le docteur G. d'Allaines, chirurgien des Hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la Faculté, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre et auteur d'un grand nombre d'articles et d'ouvrages sur la chirurgie, sera présent au Congrès où il donnera deux conférences intitulées: "Indications et résultats de l'hystérectomie conservatrice" et "Appendicie pelvienne. Diagnostic et traitement". Il dirigera ensuite deux cliniques opératoires, une à l'Hôpital civique et l'autre à l'Hôpital Général d'Ottawa."

"Comme vous le voyez", ajoute notre interlocuteur, "nous n'avons rien négligé, notre programme scientifique ne laisse rien à désirer et, au point de vue social, nos comités des dames et des amusements sont à l'oeuvre pour que les instants de loisir des congressistes se passent agréablement. Aussi, vous pouvez dire à vos lecteurs que le succès du congrès médical d'Ottawa est assuré".

x

Les économies héroïques.

Première artiste de cinéma. — D'où vous vient donc, ma chère, cet air rechigné?

Seconde artiste de cinéma. — Mon avocat me conseille, eu égard à la crise, d'utiliser encore une autre saison mon vieux mari défraîchi.

:-: AGRICULTURE -- - ELEVAGE :-:

Choses Agricoles

La température et son effet sur les maladies des plantes

Les maladies des plantes ne sont pas nouvelles; elles sont connues depuis que l'homme cultive, c'est-à-dire depuis les temps les plus reculés. On a attribué certaines d'entre elles aux conditions de climat et de température et on ne se trompait pas de beaucoup. Il est certainement plus exact de blâmer la température pour les maladies des plantes cultivées que de les attribuer à des génies malfaisants; le climat qui règle dans une grande mesure l'existence et la distribution des animaux et des végétaux d'ordre supérieur, règle également la vie des animaux et des végétaux inférieurs, parmi lesquels se trouvent les fléaux des plantes. Toutes les idées que l'on se faisait autrefois des maladies des plantes étaient inspirées par la superstition plutôt qu'epar des faits scientifiques, et cependant, il faut admettre que les peuples anciens avaient reconnu que les explosions de maladies s'associent à certaines conditions de température, et cette observation leur fait honneur. Ce n'est qu'en des temps relativement récents qu'il a été découvert que les maladies sont causées par certains micro-organismes, puis avec les progrès de la science de la pathologie végétale on s'est aperçu que certaines maladies exercent beaucoup de ravages en certaines années, tandis qu'en d'autres elles n'exercent que des ravages en certaines années, tandis qu'en d'autres elles n'exercent que des ravages insignifiants ou disparaissent complètement, et que le contraire se produit lorsque différentes conditions de température sévissent.

Cette question du rapport qui existe entre les maladies et la température a été l'objet de recherches intensives en ces dernières années; c'est évidemment un problème d'une très haute importance et que l'on ne fait encore qu'aborder. On arrivera peut-être un jour à prévoir la température d'une façon suffisamment exacte pour que le pathologiste puisse prédire à son tour les explosions de maladies. Les producteurs de fruits, jardiniers ou cultivateurs qui auraient ces renseignements, pourraient ainsi prendre les mesures nécessaires pour mettre leurs récoltes à l'abri des maladies.

Tous les ouvrages qui existent sur ce sujet contiennent de nombreuses références aux rapports qui existent entre le temps et les maladies. Au Canada, aux différents laboratoires du Service de la Botanique, il s'est fait des progrès importants dans l'étude des éléments dont se compose le temps et dont les plus importants sont la température, l'humidité, la hauteur de pluie, le vent et la lumière. Par exemple, le champignon qui cause le mildiou de la pomme de terre ne peut infecter la récolte que par une température relativement fraîche et lorsque la maladie a commencé à se développer elle ne peut devenir épidémique que s'il fait chaud; cependant, ses progrès sont arrêtés par une température excessivement chaude. On sait que la gale poudreuse des pommes de terre est une maladie des temps frais, et elle sévit surtout pendant les années fraîches et pluvieuses. Par contre, la gale commune est une maladie des temps chauds. Par des recherches bien organisées, on a recueilli au Canada des renseignements très utiles sur la rouille de la tige du grain; on a découvert entre autres choses que le vent du sud apporte au Canada les spores de rouille qui naissent dans les régions à blé plus au sud. Enfin, au moyen d'aéroplanes munis de pièges à spores on a appris qu'une pluie débarrasse l'air de ces spores, car les pièges n'ont recueilli qu'un très petit nombre de spores pendant un temps pluvieux.

R. R. HURST,
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, I.-P.-E.

Rognons les bords des champs de grain

Ce n'est pas seulement pour qu'il ait meilleure apparence que l'on rogne les bords d'un champ de grain; c'est aussi pour des raisons d'ordre pratique. Il y a souvent des mauvaises herbes sur les bords des champs de grain, surtout si le semoir a fait quelques ratés à l'extrémité des lignes, et ces mauvaises herbes, ayant beaucoup de place, font une pousse vigoureuse et produisent une quantité de semences mûres qui sont portées à toutes les autres parties du champ au cours des opérations de la moisson et du battage. C'est donc une excellente précaution au point de vue de la propreté générale de la ferme, que de raser les bords des champs en juillet.

Un champ qui a été rogné a bien meilleure apparence que celui qui est laissé inégal, les bords déchiquetés. Il y a autant de différence entre une récolte rognée et celle qui ne l'est pas qu'entre un homme rasé et celui qui est négligé. Le champ a l'air plus soigné, la récolte paraît plus élevée, plus développée.

Tout cultivateur digne de ce nom met sa fierté dans une récolte de bonne apparence. Plus il est fier de sa récolte, mieux il travaille.

Il ne faut pas beaucoup de temps pour passer autour d'un champ avec une moissonneuse, et c'est du temps bien employé. C'est par ces petites choses que l'on forme et que l'on révèle son caractère.

Sous-station expérimentale fédérale
W. D. ALBRIGHT.
Beaverlodge, Alberta.

A quel moment faut-il récolter pour éviter la rouille?

Dans les années où la rouille de la tige du blé prend des proportions épidémiques, beaucoup de gens s'imaginent qu'il vaut mieux récolter le blé tandis qu'il est encore très vert; ils comptent en obtenir un plus gros rendement de grain d'une meilleure qualité que s'ils attendaient jusqu'à l'époque normale. Souvent aussi on coupe, tandis qu'il est encore vert, le blé qui n'est que modérément rouillé. Il ne paraît cependant y avoir aucune théorie valable pour justifier cette pratique et, du reste, les expériences qui ont été faites dernièrement ont démontré qu'elle ne vaut rien.

Depuis 1923 à la Ferme expérimentale de Brandon, nous conduisons une expérience pour connaître l'effet, sur le rendement total et sur la grosseur du grain, de la coupe du blé à différentes phases de la maturité. Le nombre de coupes a varié d'une année à l'autre. La première a été faite lorsque le grain était à l'état "pâteux", et la dernière lorsqu'il était mûr.

Dans chaque saison où une expérience a été conduite, il y a eu une augmentation très sensible, d'une coupe à l'autre, dans le rendement et le poids par boisseau, à partir de la première coupe jusqu'à la maturité. La différence était moins prononcée pendant les saisons de rouille comme 1923, 1927 et 1930. Cependant, même dans les pires saisons de rouille, on a obtenu une légère augmentation dans le rendement et le poids par boisseau en laissant la récolte mûrir sur pied.

Lorsque le blé est très attaqué par la rouille, le transfert des principes fertilisants cesse, et les grains ne reçoivent que peu ou point d'eau et de nourriture. Dans ce cas, la maturation ne se fait pas d'une façon normale; c'est surtout un procédé de dessication. Le blé qui s'est fortement rouilléta ndis qu'il était dans l'état pâteux ne peut se développer normalement, même si on le laisse mûrir sur pied La paille et les épis prennent une couleur brune, peu naturelle, et la maturité est retardée de plusieurs jours. En réalité, la récolte meurt prématurément. Il est bon dans ce cas de couper un peu plus tôt, pour éviter cette détérioration de couleur, mais il ne faut pas espérer que la récolte s'améliorera, quelle que soit la façon dont la moisson est faite; le rendement et la grosseur du grain sont fixés; ils ne changeront pas. Cependant, même si la récolte est fortement rouillée, on ne devrait pas la récolter avant que le grain soit arrivé à la phase pâteuse ferme, et il n'y a jamais d'excuse pour la couper au milieu de l'état pâteux.

Disons ici, cependant, qu'en n'importe quelle année, que la rouille soit légère ou abondante, il est toujours bon de couper la récolte un peu tôt. On ne gagne jamais rien à laisser le blé sur pied lorsqu'il est mûr, car il est exposé à la grêle, au vent et aux attaques de la mouche à scie. Mais il ne faut pas confondre cette coupe, qui est faite un peu plus tôt pour éviter l'égrenage et d'autres accidents, avec la coupe hâtive que font les cultivateurs dont nous parlions pour éviter la rouille.

Résumons. — On peut parfois obtenir un meilleur grain et prévenir les pertes résultant de l'égrenage en récoltant le blé tandis qu'il est dans l'état de pâte ferme, mais il ne faut pas compter amoindrir les dégâts causés par la rouille en coupant de bonne heure.

S. J. SIGFUSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon, Manitoba.

L'élevage des poulettes

Lorsque les poussins sont sortis de l'éleveuse, le bon aviculteur sépare les cochets des poulettes et met ces dernières dans un poulailler-colonie, au milieu d'un bon parcours. Il ne les met jamais plus d'une fois tous les trois ans sur le même parcours, car il sait que ce serait exposer ses poulettes à être envahies par les parasites internes, vers et autres. C'est là une règle, mais elle l'est moins pour le petit éleveur qui ne dispose que d'un petit terrain. Il y a un moyen cependant: c'est de tenir les poulettes dans deux cours dont on se sert à tour de rôle et que l'on chaule abondamment en automne après avoir enlevé les occupants. Ce moyen a été adopté par plusieurs aviculteurs auxquels il a fort bien réussi.

Tant que les poulettes sont sur le parcours, elles n'exigent que peu d'attention; il suffit de les nourrir et de les abreuver régulièrement, et de voir à ce qu'elles aient un bon abri le soir et le jour quand il pleut. Les trémies construites de façon à pouvoir contenir du grain d'un côté et de la pâtée de l'autre, offrent de grands avantages. On peut, lorsqu'on le désire, retirer la pâtée ou le grain, et si les trémies peuvent contenir de grosses quantités de nourritures, il faut beaucoup moins de travail pour nourrir les oiseaux. Une précaution indispensable lorsqu'on nourrit à la trémie est de les déplacer de temps à autre, car le terrain autour des trémies et des abreuvoirs se contamine rapidement.

A la Station expérimentale de Fredericton nous nous arrangeons de façon à faire pondre les poulettes Plymouths Rocks Barrées à l'âge de six mois environ. La proportion de pâtée ou de grain que l'on donne est réglée par la rapidité du développement des poulettes. La pâtée et le lait activent le développement, tandis qu'un gros pourcentage de grain le retarde.

A la Station expérimentale de Fredericton, la ration employée se compose de grain composé de deux parties de blé et d'une partie d'avoine ronde et une partie de blé d'Inde concassé. La pâtée, qui est partie de blé d'Inde concassé. La pâtée, qui est donnée sèche, se compose de farine de blé d'Inde, d'avoine concassée et de recoupes — gru blanc, — 100 livres de chacun, 50 livres de son, 15l livres de poudre d'os, 5 livres de charbon de bois et 5 livres de sel fin. On donne du lait écrémé sur ou du lait de beurre en plus de l'eau.

L. GRIESBACH,
Station expérimentale fédérale,
Fredericton, N.-B.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

PRUD'HOMME, Sask.

RESULTATS DES EXAMENS POUR PROMOTION TENUS LE 15 JUIL LET A L'ECOLE KNAPTON No. 2177.

Du grade 8 au grade 9, par ordre de mérite: Rosie Greyszcyk, Marie Hannotte, ont passé. Yvonne Fontaine, recommandée.

Du grade 6 au grade 7, par ordre de mérite: Margie Goddard, John Hannotte.

Du grade au grade 6, par ordre de mérite: Henry Lévesque, Marion Blain, Hector Painehaud, Irène Bondet.

Du grade 4 au grade 5, par ordre de mérite: Alice Kalinocka, Jean Kalinocka, Louis Bondet, Cécile Painchaud, Jack Nowoselski.

Du grade 3 au grade 4, George Goddard, Wassyl Kalinocka, Mike Nowoselski, Annie Ragush, Mike Ragush.

Du grade 2 au grade 3, John Bondet, Rachel Lévesque, Alex. Nowoselski, Félix Painchaud, Jenny Ragush, Dymetro Stephaniuk.

Du grade 1 au grade 2, Peter Bondet, Charlie Hannotte, Steve Kalinocha, Alga Ragush, Mary Stephaniuk, Victor Vitas.

BATOCHE, Sask.

NOCES D'OR DE MARIAGE

Une journée mémorable à Batoche. imposantes manifestations à l'occasion du cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Barthelémy Pilon. — Son Excellence Mgr J. H. Prud'homme est présent.

Une inoubliable journée religieuse et paroissiale vient de se passer à Batoche, Saskatchewan. Annoncée depuis longtemps cette fête du jeudi, 28 juillet, a remporté un plein succès. Entourés de leurs six enfants et 28 petits enfants, des paroissiens et de leurs nombreux amis de l'extérieur, M. et Mme Barthélémy Pilon se sont rendus à l'église qui était magnifiquement décorée pour la circonstance.

A 9 h. 30 m., la croix en tête, les servants et les officiants suivis de Mgr J. H. Prud'homme quittaient processionnellement le presbytère pour se rendre à l'église où une grand'messe d'actions de grâces fut chantée par notre curé, M. l'abbé Hector Robert, assisté de M. l'abbé G. E. Touchet, vicaire à Duck Lake, comme diacre et du R. P. Duprat, o.p., de Prince-Albert, comme sous-diacre. Son Excellence était assistée du R. P. Delmas, o.m.i., directeur de l'école Industrielle de Duck Lake et de M. l'abbé C. Charron, de Prince-Albert. Ont pris place à la tribune de l'orgue, M. l'abbé Lesann, curé de Carlton, M. Demers instituteur. Mlle Elmire Venne, de Wakaw, M. et Mme Edmond Boyer, et Mme Raphael Boyer, Mme Ferdinand Paulhus touchait l'orgue.

Malgré ses nombreuses occupations occasionnées par la tournée de confirmation, S. Excellence a bien voulu, à la demande de notre curé, adresser la parole après l'Evangile. Mgr a fait connaître ce qu'était le mariage aux différents siècles et ce qu'est le mariage chrétien, tel qu'institué par N. S. en terminant il a félicité les jubilaires et les a bénis.

Après la messe les invités se sont rendus à la demeure des jubilaires, où un magnifique banquet fut servi en plein air. Autre M. et Mme Barthélémy Pilon on a remarqué la présence des ecclésiastiques et laïques suivants:

M. l'abbé Hector Robert, curé de la paroisse, le R. P. Delmas, M. l'abbé Lesann, M. l'abbé E. Auclair, de Rosthern, M. l'abbé G. E. Touchet, leurs quatre fils: Georges, Louis, Charles et Henri, ainsi que leurs femmes, les gendres et filles, MM. et Mmes J-Bte Ranger de Batoche et Arthur Lépine de Hoey. MM. Ulhrich, député, Bashford et Hens de Rosthern, M. Davir Venne et Mlle Elmire Venne, de Wakaw, M. et Mme Moïse Courchesne et Louis Roussin de Duck-Lake, M. et Mme Joseph Boucher, M. et Mme Jean Boucher, M. et Mme Hervé Régnier, et Mme Octave Régnier, M. et Mme Léonide Turcotte, Dame veuve Régnier et M. Georges Clen, tous de St-Louis, M. Isidore Daoust, M. Azarie Gareau, M. Philippe Chamberland, M. et Mme Isidore Thiout, tous de Bellevue; M. et Mme Joseph Pilon et leur fille Alexina, M. et Mme Evangéliste Abel, M. et Mme Salomon Boucher, Mme Eugène Guillet, tous de Domremy: M. Ernest et M. Sam McDougall, Mlles Lisa, May et Corinne McDougall, M. et Mme Patrice Lépine de Lecoq, M. Arthur Lafontaine. M. et Mme Josaphat Bonin, MM. Théodore, Célestin et Mlle Stéphanie Bonin, M. et Mme David Carrière, M. et Mme Alfred Carrière, M. et Mme Joachim Parenteau, M. et Mme Frédéric St-Germain, M. et Mme Arthur Henry, M. et Mme William John Pilon, M. et Mme Georges Archambault, M. et Mme Rodolphe Archambault, M. et Mme Modeste Parenteau, M. et Mme Eugène Letendre, M. et Mme Edmond Boyer, M. et Mme Raphael Boyer, M. et Mme Jérôme Parenteau, M. et Mme Napoléon Venne, M. et Mme Jean Caron, M. et Mme Eugène Caron, M. et Mme Gustave Parenteau, M. et Mme Fredy Caron, M. et Mme Johnny Caron, M. et Mme William Parenteau, M. et Mme Théophile Caron, M. et Mme Chrysostome Boyer, M. et Mme Failland, M. et Mme Mickael Willick, M. Francis Taurond, Dame Veuve Caron, M. Louis Parenteau, Dame veuve E. Archambault et son fils. Isaie, tous de Batoche.

A la fin du repas, M. le curé s'est levé et a demandé au R. P. Delmas ainsi qu'à M. Ubrich, député, d'adresser la parole. Tous deux ont eu des paroles à la louange des héros de la fête et ont su nous faire rire et applaudir à maintes reprises.

M. et Mme B. Pilon réunissaient à la même table les jeunes gens et les jeunes filles de la paroisse.

Tous sont retournés contents, espérant revenir dans dix ans fêter les noces de diamant de M. et Mme Barthelémy Pilon.

MONTMARTRE, Sask.

LE CATECHISME

Les enfants de notre paroisse sont loin d'être en arrière pour ce qui regarde la question de leur formation religieuse. Ils ont tous répondu à l'appel et malgré les accablantes chaleurs une cinquantaine sont heureux et fiers de marcher au catéchisme.

Ces cours spéciaux dureront quatre semaines et se termineront le 21 août par une retraite de 3 jours. Il y aura alors communion solennelle et chacun recevra son diplôme selon le nombre de points obtenus.

BOTTIN DES VISITEURS

—Le R. P. Champagne, Chanoine régulier de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, ainsi que l'abbé Lapointe, curé de St-Alphouse, étaient de passage au presbytère.

—M. l'abbé N. Robideau, ecclésiastique, qui enseigne le catéchisme à la colonie de vacances de Forget, est venu rendre visite à M. le vicaire la semaine dernière.

—M. et Mme Elzéar Lavoie sont en voyage de noces chez des amis en notre village. M. Lavoie est un ancien résident ici. Nous sommes heureux de lui présenter nos voeux à l'occasion de son récent mariage.

—M. O. Bilodeau, autrefois de notre village, est revenu de Kénora et est pour quelque temps chez son frère, M. Paul Bilodeau.

—Mme H. Pépin est de retour d'un heureux voyage à Peebles, chez son fils, M. W. Pépin.

—M. le curé et M. le vicaire sont partis à la retraite diocésaine de Régina cette semaine.

BAPTEME

—M. et Mme Georges Lévesque sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie Adorée Dora. Parrain et marraine: M. et Mme Alb. Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

—A été portée sur les fonds baptismaux aussi, dimanche le 24, Dorinne Monique, enfant de M. et Mme Lucien Goulet. Parrain et marraine: Mlle Anna Frost et M. Mathieu Darmet.

LAFLECHE, Sask.

—M. Alphouse Campeau, est allé à Moose-Jaw cette semaine, pour affaires et en visite chez son frère M. et Mme Azarias Campeau.

—M. Léon Campeau de Val-Marie était en visite chez ses parents M. et Mme Alphonse Campeau, dernièrement.

—Le Dr Louis-Emile Belcourt, Mme J.-A. Belcourt et Mlle Madeleine Belcourt étaient à Gravelbourg, lundi dernier.

—M. Emile Lafond de Gravelbourg, MM. Sarto et Noel Cantin, sont allés à Ponteix pour affaires, mercredi dernier.

—Le Dr M. Lavoie de Gravelbourg et sa famille étaient en visite chez le Dr L. E. Belcourt, dimanche dernier.

—Mlle Madeleine Roncerey, de Winnipeg, après avoir passé trois semaines en visite chez sa soeur Mme Albert Yargeau, et chez des amis est retournée à Winnipeg, jeudi dernier.

—M. Napoléon Deaust, M. et Mme Noel Cantin, Mlle Jeanne et Benoit Cantin, étaient à Gravelbourg, samedi dernier pour affaires et en visite chez des amis.

—M. Joseph Poliquin, de Rock-Bay, N.D., a visité son père M. Pierre Poliquin, son frère M. et Mme Fortuna Poliquin, et son beau frère, M. et Mme Jean-Louis Morin, et des amis, dernièrement.

—M. Fortuna Poliquin est allé en automobile à Prince-Albert en visite chez des amis et pour affaires, dernièrement.

—M. J. C. Charlebois et M. Albert Morissette, après un mois en visite chez des parents et amis, de Laflèche, Saskatchewan, à Rimouski, Qué., en automobile, nous ont rapporté leurs enchantés de leur voyage.

—Mlle Marie Blanche Gauthier de Gravelbourg, en visite chez Mme Rose Larochelle, et le Dr et Mme Louis Emile Belcourt pour quelques jours.

—M. Emilien Forgue après un séjour de trois semaines en visite et pour affaires à Edmonton, Donnelley, Falaire et Rivière la Paix, Alberta, nous rapporte que la récolte n'est pas meilleure à la Rivière-la-Paix que dans le sud de la province, à bien considérer il vaut encore mieux demeurer là où nous sommes.

—M. et Mme Elzéar Lavoie, fils de M. Philias Lavoie de Laflèche et principal de l'école pubique de Summerset, Manitoba en voyage de noce en automobile, de Winnipeg à Vancouver, B. C., étaient de passage à Laflèche, lundi dernier, en visite chez son père et chez le Dr L. E. Belcourt, M. et Mme Joseph Roy et M. et Mme Edmond Bilodeau et autres.

—M. S. M. Bonneau, chef de la région de Graveloburg pour l'A.C.F.C., Noel Cantin, secrétaire, Mme N. Cantin, et M. Charles Simard, étaient à Coderre, dimanche le 31 juillet pour réorganiser le comité paroissial de l'A.C.F.C. Les nouveaux officiers sont M. Joseph Lemire, président; M. Achile Poisson, vice-président; M. Emmanuel Lemire, sec.-trés.; Mme Pierre Marceau; Mme Eugène Desnoyer; Mlle Antoinette Pelletier; MM. David Gratton, Emile Bobeil, Eudore Goderre, François Pelletier, Charles Argoin et Armand Gaucher. Après l'élection plusieurs discours ont été prononcés par M. l'abbé Poirier, curé de Courval, MM. S. M. Bonneau, M. Joseph Lemire, président. M. David Gratton et Noel Cantin, et l'on se sépara au chant de "O Canada". Nos félicitations au nouveau comité qui est rempli d'espérance dans l'avenir pour le bien général de tous, les visiteurs remercient le comité pour la chaleureuse réception qu'ils ont reçue à Coderre.

VONDA, Sask.

—Madame Raymond Denis, dont la santé cause à son entourage de très graves inquiétudes depuis le printemps dernier, se trouve à l'hôpital St-Paul de Saskatoon depuis trois semaines. Elle vient de subir il y a quelques jours une très sérieuse opération. Les docteurs Balt zan et MacDonald de Saskatoon donnent leurs soins à Madame Denis. Les docteurs sont d'opinion que cette opération a parfaitement réussi et que la malade sera rétablie dans quelques semaines. Cependant à cause de son état de faiblesse extrême les visites ont été absolument défendues jusqu'à nouvel ordre. Nous faisons tous des voeux pour le prompt et complet rétablissement de Madame Denis.

—La Révérende Mère St-Charles, autrefois principale de l'école séparée de Vonda vient également de subir une opération à l'hôpital St-Paul. Cette opération a complètement réussi et la Révérende Mère est actuellement en convalescence.

—En visite chez M. Alex Marlean père, de Tisdale et M. Raoul Marlean.

—M. Pilon, vice-président de l'Association Canadienne Française de l'Alberta et Madame Pilon étaient dernièrement en visite chez M. Médéric Sirois de Vonda, où ils ont passé une semaine.

—Les moissons vont commencer cette semaine dans le district de Vonda. A cause de la sécheresse le rendement ne serait sans doute pas aussi bon que celui qui avait d'abord été espéré, mais cependant la récolte est assez belle et est certainement meilleure que celle des trois années passées. Si les prix des grains remontaient de quelques sous le sourire reviendrait sur les lèvres de nos fermiers. Bien qu'une hausse considérable est peu probable, il est cependant permis d'espérer une amélioration.

RADVILLE, Sask.

SOIREE DU "PATRIOTE"

Jeudi, le 28 juillet, nous arrivaient les acteurs de la "Tournée du Patriote". Ce fut un réel plaisir pour toute la population française de la région de revoir sur la scène nos collégiens du collège Mathieu. Ils furent reçus par M. le curé, M. J. A. Saindon, président du cercle et M. Emile Longchamps, secrétaire. C'était vraiment un jour de fête patriotique, le 28 juillet pour toutes nos familles de langue française de la région de Radville.

M. le curé Lévesque et, bon nombre de familles de Souris Valley et Ste-Colette s'étaient fait un devoir d'assister à cette soirée. Il y avait plus de 300 personnes dans la salle. Tous les acteurs ont rempli leur rôle à perfection. Ils furent souvent et longuement applaudit par les auditeurs. Entre les deux comédies MM. Jérôme Deschambeault et David Bellavance, deux paroissiens de Radville nous chantèrent deux chansons comiques qui firent beaucoup rire les assistants. M. l'abbé Gérard Morissette, séminariste, nous déclama avec beaucoup d'art "Le Cheveu Blanc" par l'abbé Sylvain. Le serment d'amour, déclamation donnée par M. Gaston Robin, fut grandement apprécié pour sa morale. Le solo de basse par M. Raoul Béchard accompagné au piano par M. Joseph Thibeault fut très goûté par l'auditoire. Ce fut M. J. A. Saindon, président du cercle de la Franco-Canadienne qui introduisit les acteurs sur la scène.

Vers la fin de la soirée, M. le curé se leva pour remercier en termes choisis les distingués acteurs. "Bien chers collégiens, c'est un plaisir bien doux pour nous tous de langue française de saluer votre retour au milieu de nous ce soir. Au nom de toutes les familles de langue française de la région de Radville, Souris Valley et Ste-Colette nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue et nous vous présentons nos plus chaleureuses félicitations pour l'intéressante soirée que vous venez de nous donner. "Bien chers acteurs je vous félicite de votre apostolat catholique et français dans cette province en faveur de la Bonne Presse. Vous ne craignez pas les fatigues des longues distances pour venir en aide au vaillant "Patriote de l'Ouest". M. le curé remercie l'assistance d'être venue en aussi grand nombre. Soyez bien convaincus, dit-il que l'union de toutes les familles de langue française dans cette province ne sera possible que par notre association Franco-Canadienne et notre vaillant journal le "Patriote de l'Ouest". C'est lui qui soutient les courages, conduit les troupes à la bataille. Sa disparition serait une calamité national, oui chers collégiens, en vous dévouant comme vous le faites pour le journal catholique et français en cette province vous rendez hommage non seulement à la cause française, au "Patriote de l'Ouest", mais aussi à votre institution, et aux dévoués prêtres du collège Mathieu qui ont travaillé à votre formation intellectuelle et morale. Continuez ainsi mes bien chers jeunes amis, de mettre les talents que le bon Dieu vous a donnés au service de l'Eglise catholique et de la race canadienne française.

Vous le savez bien, ce qui nous manque le plus dans cette province ce sont des hommes instruits possédant une solide instruction classique faisant honneur à la race et pouvant la diriger. Voilà pourquoi, nous vous disons, vous jeunes gens, devenez au collège des hommes vertueux, des hommes instruits des hommes de caractère.

Soyez bien convaincus que pour endiguer les flots envahissants de l'erreur et du mensonge, démasquer les visées de l'ennemi et donner un appui efficace aux défenseurs de la vérité catholique, il nous faut autre chose que des viveurs, des jouisseurs qui ne pensent qu'à s'amuser, qu'à fréquenter les théâtres, les salles de danse, les salles de billards où la vertu est souillée, méprisée par toutes sortes de langage malhonnête.

Ce qu'il nous faut, ce sont des âmes généreuses et grandes, des coeurs ardents, prêts à tous les combats, des volontés de fer capables de tous les sacrifices. En terminant chers jeunes acteurs, soyez assurés que toute la population française de la région gardera dans son coeur un bon souvenir de votre retour au milieu de nous. Nous vous disons à tous un cordial merci et au revoir à l'année prochaine.

Après la soirée nos jeunes artistes furent invités par M. le curé au presbytère pour y goûter et entrer dans des conversations pour intimer avec nos chers collégiens.

C'est M. J. A. Saindon, notre président de l'A.C.F.C., et M. Emile Longchamps, notre secrétaire, qui se sont fait un plaisir de donner l'hospitalité à nos aimables acteurs.



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BELLEGARDE, Sask.

—Dimanche, 31 juillet, une belle partie de balle au camp, à eu lieu entre les équipes de Sherwood, N.-D., Wawota, Maryfield et Bellegarde, la partie a été très animée, Wawota remporta le 1er prix et Sherwood le 2ème, une foule nombreuse, rehaussait par sa présence le terrain des jeux, sur lequel l'on servait des rafraichissements.

Le soir, en la salle paroissiale, la séance des artistes du "Patriote", qui a été chaleureusement applaudie des spectateurs, qui remplissaient complètement la salle; rehaussée par la présence des artistes de la "Liberté" de Winnipeg, accompagnés de M. l'abbé Bertrand de Grande Clairière, Manitoba. Vers le milieu de la séance, le R. P. Lizée, directeur de la tournée, nous a parlé de l'oeuvre poursuivie pour le collège Mathieu de Gravelbourg, du "Patriote" et de l'A.C.F.C., et la séance continua ensuite. Cette quatrième tournée du "Patriote" forme comme une chaine immense, qui en cercle toutes nos paroisses Canadiennes-françaises et catholiques de la province, pour leur dire, restez unis et restez toujours français.

Le cercle local de l'A.C.F.C., remercie cordialement le R. P. directeur, les artistes de la séance. Notre curé, avec sa bienveillante hospitalité, a reçu les artistes de la tournée et toute la foule qui assistait à la représentation. Enfin le lundi 1er août la cent piastres, emportait les artistes vers Storthoaks.

DUMAS, Sask.

—M. l'abbé Martin, de Montmartre était de passage ici le 24 juillet. Il officia à la grand'messe du jour.

—M. Alphonse Lamontagne est revenu d'une tournée à Codette où il visita ses deux fils, Arthur et Amédée, restaurateurs. Il est très enchanté de ees pays du nord.

—Nous sont arrivés dernièrement deux nouveaux agents d'élévateur, deux Canadiens-français: MM. Daoust et Paulhus qui prendront charge des élévateurs "Patterson" et "Grain Growers" respectivement. Nous leur souhaitons bien du succès et surtout de se plaire parmi nous.

—Les récoltes du district sont très belles et précoces.

—M. H. Sirôt, le 26 juillet moissonnait de l'orge qui prenait 3 livres 3-4 de ficelle à l'âcre.

—M. Jos Giroux a commencé à moissonner son blé le 29 juillet et tout fait prévoir que la majorité des "habitants" commenceront du 4 au 10 août.

—Une pluie bienfaisante tombait pour quelques heures, le dimanche soir, 31 juillet.

—D'après les rapports, l'école de catéchisme, à St-Hubert a été un succès complet. Quelques enfants seulement de Dumas y ont pris part Il est à souhaiter que l'année prochaine, les parents feront de plus grands efforts pour voir que pas un n'y manque; c'est un devoir et un devoir demande toujours un sacrifice.

—Le 4 août sont venus nous visiter les artistes de la tournée du "Patriote", accompagnés de l'aimable abbé Lizée, professeur au collège de Gravelbourg.

Comme prélude à la séance M. l'abbé Lizée nous montra en des termes brefs, mais précis ce que fait le "Patriote de l'Ouest": c'est l'arme pour le présent; ce que fait le collège de Gravelbourg, en formant des jeunes gens à convictions solides qui seront l'élite dans laquelle nous recruterons nos généraux dans un avenir prochain, ce que fait l'A.C.F.C., parmi nous et la nécessité de grouper ces trois forces: le journal, le collège et l'A.-C.F.C., pour assurer notre survivance nationale.

Bref! la séance a eu lieu et nos artistes?

Pourrai-je par quelques paroles seulement leur accorder la part des compliments qui leur revient? Je suis sûr que l'auditoire aurait eu du mal à nommer celui des quatre artistes qui a le mieux joué! Disons seulement qu'il se sont tous surpassés et que chacun d'eux semblait avoir été taillé sur mesure pour remplir leurs différents rôles.

Dû à la crise qui sévit et au temps pressé des moissons, l'assistance n'était pas aussi considérable qu'on aurait pu espérer, néanmoins nous pouvons nous flatter d'avoir recueilli quelque 12 souscriptions au "Patriote". Souhaitons qu'à l'automne tous les autres s'abonnent à leur tour.

M. le curé Giguère, au nom de tous remercia les artistes et M. l'abbé Lizée pour leur dévouement à la cause et aussi pour les quelques bons moments qu'ils nous ont fait passer et leur souhaite de les voir revenir encore l'année prochaine.

STORTHOAKS, Sask.

—Les artistes du "Patriote", si attendus depuis longtemps, sont passés chez nous, lundi 1er août. Beau succès, une salle comble. Il y avait bien au delà de 150 à 180 personnes.

Nous nous souviendrons, longtemps des heures joyeuses que nous avons passées et qui nous ont parues trop courtes.

Merci au "Patriote" et au collège Mathieu de la belle soirée qu'ils nous ont donnée.

Notre comité paroissial de l'A.C.F.C., avait tout préparé pour le succès de cette soirée, réception des acteurs leur hébergement, la préparation de la salle et la vente des billets. Tous ont travaillé avec bonne volonté.

Notre désir est de voir revenir les acteurs du "Patriote" l'an prochain.

—Nous avons eu nos 40 heures vers le 20 juillet auxquelles assistaient le Père Célestin, franciscain de Régina. M. le curé Bois de St-Maurice, M. le curé Z. Garand et M. le curé Foisy, curé de Manor, assistaient notre curé pour les confessions. Grande assistance pour les communions. Le mardi 19 juillet ouverture des quarante heures par la communion solennelle des enfants.

EN VISITE:

—Mme Veuve Ludger Paradis et ses deux demoiselles, chez M. J. B. Paradis, son fils et frère.

—Mlle Anna Toupin et Abel Toupin passent leurs vacances chez leurs parents.

—M. François Thibault, instituteur au village passe ses vacances au Carlyle Lake.

—Dimanche soir, 31 juillet l'étable de M. Félix Gentes a brûlé par la foudre. Pas d'accident de personnes.

—Mariage de M. Jean Gearges et Mlle Françoise Kenler, le 14 juillet. Ils prirent le diner chez les parents de la mariée M. et Mme Kenler. Le soir ils prirent le souper chez Mme Henri Georges, de Bellegarde, mère du marié.

BAPTEME:

—Le 4 juillet, Joseph Bernard Van der Stein, fils de John Van der Steen et de Joséphine Meillur. Parrain Bert Stenbruggen, représenté par Alphonse Pinette. Marraine: Alida Steenbruggen, représentée par Rose Alma Meilleur.

—Notre acheteur de grain, M. Gaston Blérot, a déjà acheté du nouveau blé la semaine du 30 juillet.

TESSIER, Sask.

—Le 1er août, les paroissiens de Tessier se rendaient à Crystal Beach pour la convention régionale de l'A.C.F.C. Ils se rencontrèrent là avec leurs amis de Rosetown. Quand tout le monde fut arrivé, vers 2 1-2 heures, la convention fut ouverte par le chant national "O Canada". Nous entendimes ensuite des discours donnés par MM. les curés de Rosetown et de Tessier. Les sujets traités furent "L'éducation chrétienne" par la lecture des bons livres et des journaux catholiques, tels que le "Patriote", la "Liberté", etc., et par l'envoi des enfants dans les couvents et les collèges.

Mme Antonio Provencher, M. Louis de Gonzague Le François et M. Briand surent nous charmer par de jolies petites chansons appropriées.

Sous la direction de M. l'abbé Dubois, chef de région de l'A.C.F.-C., un cercle fut formé pour la paroisse de Tessier. Environ une soixantaine de membres donnèrent leur nom. Les élections eurent lieu immédiatement. M. Clément Bézaire fut élu président, Mme Alfred Pajot, vice-présidente, et secrétaire-trésorier, M. le curé qui en même temps devient aussi chapelain du nouveau cercle.

Chacun des nouveaux dignitaires eut à faire un petit discours et notre bien aimé chef régional termina la convention en nous adressant la parole de nouveau.

La journée se termina par un pique-nique. Les courses, les sauts à la corde, les sauts à pieds joints, les courses dans des sacs, les courses à la brouette, surent tour à tour nous amuser et nous faire rire franchement. La lutte au cable des gens de Rosetown contre Tessier nous intéressa d'une manière spéciale. Malgré la ténacité des nôtres à vouloir se reprendre 3 ou 4 fois, ils durent finalement s'avouer vaincus.

Vers les 7 heures, chacun regagnait sa demeure en remportant le meilleur souvenir de la journée, convention et pique-nique, et en se proposant d'y revenir l'an prochain

—M. et Mme Wilfrid St-Pierre font part à leurs amis de la naissance de leur nouveau bébé, baptisé sous les noms de Joseph Léopold Ludger. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Mireau, grands parents maternels de l'enfant.

—La paroisse de Tessier se prépare à recevoir d'une manière digne et qui lui fera honneur Son Excellence Mgr l'évêque pour le 11 septembre. Son Excellence a accepté de pontifier elle-même à 10 heures, en ce jour qui sera aussi celui de l'ouverture des Quarante-Heures et de la confirmation. Tous nos amis sont invités à venir s'unir à nous pour la solennité de ces grandes fêtes des 11, 12 et 13 septembre prochain. Venez en grand nombre.

LESTOCK, Sask.

COMITE DE L'A.C.F.C.

Président: Laurent Thibodeau.
1er vice-prés.: Léopold Adolphe.
2ème vice-prés.: Ernest Fisher.
Sec.-trés.: F. Gariépy.
Directeurs: Joseph Lalonde, Antoine Léonard, Aurèle Jean, François Doll.

DIVERS :

—Mlle Béatrice et Gaziella Thibodeau sont en visite chez leur parents ici — de même que leur soeur Mme J. A. Breton de Battleford avec ses enfants, Gérard, Lorette, Louis en Thérèse —

—Mlles Florence St-Cyr, institutrice à Ste-Marthe, Sask., et Ida St-Cyr de Ponteix, ont passé quelques jours chez M. Gédéon Thibodeau.

—Le 2ème pique-nique organisé par nos étudiants a eu lieu le 31 juillet au lac Slater — Succès satisfaisant. Félicitation aux organisateurs, Adolphe et Long.

—Les accidents d'autos sont assez fréquents, plusieurs personnes ont failli perdre la vie lorsque l'auto conduit par G. Breton capota brisant deux roues, un essieu et vitres, etc... Les visiteurs en ont été quittés pour de légères blessures. Ce sont: Mmes A. Shaw, Chs Ward, F. Gariépy — Mlles H. Pailing et A. Ward et Edgar Ward

—Mme S. Loftus est allée conduire sa jeune fille Patricia à l'hôpital de Régina.

—M. L. Adolphe a maintenant l'agence de machineries pour la cie "John Deere".

—M. et Mme Ferguson et leurs jeunes enfants sont en visite chez M. N. Long.

—M. et Mme Ls Dogdick nous sont revenus de Winnipeg, après une absence de plusieurs semaines.

—M. et Mme Mitchell de Landenberg, Sask., passent une partie de leurs vacances chez M. A. Kopas.

—M. Léon Guérette fait des travaux de réparation à l'Ecole Indienne de Lestock.

—La récolte des grains s'annonce assez belle. Les jardins ont grandement souffert de la sécheresse du mois de juillet.

—M. et Mme A. Shaw sont allés passer quelques jours à l'exposition de Régina.

—Mlle G. et Eveline Thibodeau sont parties pour la région de la Rivière-la-Paix. Nous leur souhaitons bon voyage et prompt retour.

VERWOOD, Sask.

SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Le pèlerinage annuel aura lieu le 15 août, jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. La première messe, messe de communion aura lieu à 8.30 a.m. La grand' messe à 10.30 a.m.

Il y aura banquet dans le soubassement de l'église immédiatement après la grand'messe.

A trois heures aura lieu le chemin de la croix.

A 7 heures p.m., aura lieu la procession à la grotte, sermon et salut du Très Saint Sacrement.

INCENDIE A MARCELIN

De bonne heure, lundi dernier au matin, un incendie d'origine inconnue s'est déclaré dans la partie commerciale de Marcelin et a causé des pertes matérielles s'élevant à $30,000. Cinq établissements ont été détruits, Un monsieur B. Marcovitch, manoeuvre de passage, a trouvé la mort dans la conflagration, et monsieur George Hayden, manoeuvre aussi et également étranger à l'endroit, a souffert des brûlures sérieuses. On a transporté ce dernier à l'hôpital de Hafford.

Le feu s'est déclaré dans une écurie de louage où dormaient deux hommes, et s'est étendu aux bâtisses avoisinantes, détruisant la cour à bois de la compagnie "Relianee" et d'autres établissements.

Les distraits.

M. de Laborde était fort distrait. Il assistait à la messe de mariage d'une de ses nièces, et, à la fin de la cérémonie, comme on se mettait en mouvement pour sortir de l'église, il s'adressa à l'un des assistants et lui demanda:

—Allez-vous jusqu'au cimetière?

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'ANNEAU DE VERMEIL

par Romain GALLOIS

Suite

—Il ne fallait pas m'attendre, Hélène, si tard!...

—Tu es souffrant, mon pauvre ami?

—Non, mais je suis moulu, moulu... cinq jours de surmenage inouï. Je n'aspire qu'à mon lit. Va te reposer toi-même, ma chérie.

Déjà il gagnait l'escalier; elle n'osa pas le retenir davantage. L'entretien qu'elle désirait n'eut lieu que le lendemain matin lorsque son inquiétude l'amena dans la chambre de son mari pour prendre de ses nouvelles.

Elle pensait le trouver couché. Il était au contraire levé depuis longtemps et compulsait des papiers devant un large portefeuille.

—Si matin! Mais c'est de la folie!...

Il sourit péniblement.

—Embrasse-moi d'abord; après, tu diras tout ce que tu voudras...

Elle s'était assise près de lui; sa main caressa les cheveux gris taillés en brosse;

—Mon grand acharné!... Laisse le tulle et les tullistes quelques jours nous n'en périrons pas. J'ai une nouvelle à t'apprendre... Line s'est ressaisie.

—Tant mieux!... La pauvre petite!

—Elle m'a tout raconté, et je crois que dans cette affaire il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

M. Vaulprey la regarda sceptique, d'un scepticisme douloureux, et, le coude appuyé sur la table, le front dans les doigts, la laissa poursuivre, mais bientôt il coupait, la voix pleine d'amertume:

—Ecoute..., puisqu'il faut que j'y vienne. Je voulais retarder l'heure...; à quoi bon?... Tu n'y gagnerais que de me voir souffrir sans savoir pourquoi... Ma situation n'est pas brillante...

S'il ne l'eût éteinte, Mme Vaulprey se fût effondrée.

—Oh! gémit-elle en se tordant les mains.

—N'imagine rien au délà, ma chérie, répondit-il vivement. La faillite des Motte-Brun m'a mis en difficulté. J'espérais franchir la mauvaise passe et j'y serais parvenu si deux autres écroulements récents ne m'avaient atteint par ricochet. J'ai dû alors faire la part du feu... Je vends mon usine. Nous en sortirons honorablement, avec de quoi vivre encore ici dans une aisance relative, mais la dot de Line? Les Montrinier, à coup sûr, ont en vent de l'affaire...

—Je comprends; Georges se garde...

—Oui. Ses susceptibilités cléricales n'arrivent que pour couvrir une retraite dont le motif en somme n'a rien de reluisant.

Le dur aveu, terminé par le seul jugement que pour couvrir une retraite dont le motif en somme n'a rien de reluisant.

Le dur aveu, terminé par le seul jugement que pussent lui inspirer sa médiocrité et sa profonde ignorance de certaines délicatesses, l'avait soulagé. Un afflux d'énergie le redressa:

—Aie du courage, mon Hélène, puisque l'honneur est sauf et que nous pourrons vivre. La plus à plaindre, en tout cela, c'est notre pauvre Line. Nous nous arrangerons pour qu'elle ignore. Elle saura toujours trop tôt.

Un effroi traversa les yeux de Mme Vaulprey, un effroi tel qu'il l'avait soulevée:

—Ah! non, non!... il ne faut pas qu'elle sache..., ce serait terrible! Ecoute: le meilleur est de l'éloigner vite. Maman la réclame depuis longtemps: c'est un prétexte tout trouvé. Moi-même, je ne tiens pas à rester ici pendant que les langues jaseront. Si tu veux, dès samedi, je l'emmène à Tamaris.

—Oui, partez, cela vaut mieux, répondit-il.

Et il embrassa tristement sa femme.

CHAPITRE XI

Trois jours après, Line donnait à Suzanne son baiser d'adieu.

Elle était arrivée pleine de courage:

—On m'emmène, Suzanne!... On veut me distraire. Cela m'est dur de partir: je me sentais si forte près de vous!... Mais il faut bien que je m'entraine au sacrifice, que j'apprenne à marcher seule. Et puis j'aime mieux qu'il s'écoule quelque temps avant que je ne reparaisse dans cette église: il croirait encore...

Et maintenant que l'heure était venue de partir, son pauvre coeur fléchissait:

—Vous m'écrirez souvent; n'est-ce pas? Souvent. De longues lettres. Pour me soutenir... Et vous me parlerez de lui, chaque fois, même si...

Elle allait pleurer, Suzanne l'empêcha de prononcer le mot pénible en l'étreignant:

—Il souffre, murmura-t-elle; espérez.

Des bras qui la serraient, Line sauta sur son auto vivement pour couper court à l'émotion. Les ronflements du moteur étouffèrent son au revoir. Lorsqu'elle embraya, son moteur semble gémir: elle s'éloignait...

Et ce fut, dans la solitude morale qu'établit la rupture des relations, le pénible halètement de deux vies: d'un côté le rude effort de Line, la remontée lente, soutenue par Suzanne, coupée d'arrêts, puis reprise; de l'autre, le non moins rude effort de Georges s'éreintant de travail pour oublier.

Mais l'âpre tâche!... l'âpre lutte!... Malgré la dépense extrême d'activité qu'il s'imposait, pour distraire sa pensée, il lui arrivait ce qui arrive à tous ceux qui se débattent contre leur coeur et prétendent lui imposer l'oubli: le souvenir se défend et d'innombrables complicités semblent se liguer pour soutenir sa cause.

Mariette, qui ne savait rien, répétait souvent:

—On ne voit plus Mlle Adeline! Vous n'allez plus au Rochaix, Monsieur Georges!...

M. Montrinier, qui en avait gros sur le coeur, ressassait les avantages dédaignés. Les choses elles-mêmes, enfin, murmuraient le nom d'Adeline, car il n'y avait pas un coin du parc ou de la maison qui ne se souvint de son passage. Au bout de quinze jours, Georges eût voulu fuir, prendre le bateau, regagner la Tunisie et s'enfoncer dans les profondeurs du bled...

Vint alors la triste nouvelle apportée de Lyon par son père: cette ruine des Vaulprey! L'image pitoyable soudain surgie dans le champ de la vision intérieure, l'image d'une Line pauvre, doublement pauvre par sa misère morale et sa misère matérielle, était de celles qui s'incrustent dans l'âme quand on en a frémi. Comment l'écarter du souvenir désormais?... Après tant d'assauts déjà livrés, Georges eût préféré mil le fois voir de ses yeux la jeune fille s'éloigner au bras d'un Melville quelconque, bien que ce spectacle l'eût désolé.

Il n'était pas remis de la secousse que Suzanne venait à son tour le troubler profondément. Depuis sa souffrance, il redoutait cette rencontre et s'efforçait d'esquiver l'accrochage. Il lui fallut s'y résigner pourtant; car la jeune fille l'attendit un dimanche, au débouché du chemin.

—Enfin, je vous tiens, dit-elle avec le regard des personnes qui savent et compatissent!... Vous m'évitez!... maintenant!...

Il commença une phrase embrouillée qu'elle interrompit, la voix pénétrée d'une douceur extrême:

—Vous êtes tout excusé, Georges. J'ai bien compris... Et c'est moi qui suis indiscrète; je devrais respecter votre chagrin silencieux. Mais vous n'avez rien à me dire puisqu'on m'a mise au courant, et moi, j'ai quelque chose à vous transmettre: Adeline Vaulprey...

Ce nom provoqua un geste d'imploration.

—Oh! je vous en prie!...

Elle appuya gravement:

—Vous devez m'entendre, Georges, ne soyez pas plus dur que le bon Dieu... Adeline Vaulprey, partie pour Tamaris, s'en est allée avec l'immense regret de vous avoir causé cette souffrance. Elle désirait que vous le sachiez.

—Pense-t-elle ainsi?

—Elle pense à suivre son rude chemin. Ne voyez aucun calcul dans la démarche dont elle m'a chargée, vous feriez injure aux plus droites intentions. Je les connais, Georges.

Il eût voulu sonder ses yeux, mais n'osa pas.

—J'ai pardonné, Suzanne, murmura-t-il.

—Alors, restons-en là. Ma mission est terminée. Laissez-moi celle de compatir à votre épreuve en me taisant. Ne dislez-vous pas que toutes les misères étaient "mes soeurs"?

(A suivre.)

CARTES PROFESSIONNELLES

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Prince-Albert

—Malgré les pluies qui s'étaient un peu trop prolongées il y a quelque temps, les récoltes dans le voisinage de Prince-Albert, St-Louis, Donremy, Bonne Madone, Duck Lake, Albertville, etc., présentent une magnifique apparence. La faucheuse a presque partout fini son travail et se reposera jusqu'à l'an prochain. La moissonneuse commence le sien; en plusieurs endroits les blés s'abattent déjà. Nous avons vu de riches champs de blé, d'avoine et autres céréales sur les fermes de messieurs Georges et Alphonse Revoix, à Bonne Madone. Georges est l'heureux possesseur d'un joli troupeau de quatre cents moutons de belle espèce. Malheureusement, il en est du troupeau comme du grain: pas de prix. Après avoir dépensé sa vie et ses forces à défricher et à mettre en culture, Georges a raison de trouver dur que les taxes montent et que le prix du blé soit inférieur au coût de production. Mais en bon philosophe chrétien, il continue à travailler avec une énergie remarquable chez un homme de soixante et quelques années, comptant sur la Providence pour de meilleurs jours.

Nous avons vu aussi la ferme de M. Alphonse Frémont, à cinq ou six milles de Prince-Albert. Sur quatre cents arpents de terre, dont une partie est excellente et une partie un peu plus légère, deux cents sont en culture. Nous avons admiré aussi son beau troupeau de vaches laitières: toutes en parfaite santé, richement nourries, la plus stricte propreté régnant partout. Est-il étonnant que M. Frémont qui vend du lait et de la crème à Prince-Albert ait une nombreuse clientèle?

—Deux dames de distinction ont passé à Prince-Albert durant la semaine; madame la comtesse O. de Grevenkop Castenskiold, de Frederikslund, Danemark, et sa soeur madame Jacques Malkine, de New-York.

La comtesse de Grevenkop Castenskiold est une amie intime des parents du comte Eric Maltki, gendre de monsieur et de madame A J. Hanson, de Prince-Albert, chez qui ces dames se sont retirées durant leur court séjour dans notre ville.

Madame la comtesse a traversé l'océan sur l'Empress of Britain, qui avait à son bord la délégation britannique à la conférence impériale. Durant son séjour à Ottawa, elle a été l'hôtesse, à table et à diverses fonctions sociales, de Son Excellence le gouverneur-général et de madame la comtesse de Bessborough. En compagnie de sa soeur, elle continue son voyage vers l'ouest, se proposant de visiter Banff, le parc Jaspar et autres endroits de tourisme dans les Montagnes Rocheuses.

—Bien que l'exposition de Prince-Albert n'ait pas eu le succès financier qu'elle aurait eu si les temps eussent été meilleurs, les organisateurs se félicitent de n'avoir pas à déplorer un déficit. Cela seul est un immense succès, étant donné les circonstances.

En parcourant la liste des prix obtenus à l'exposition d'animaux, il nous a fait plaisir de constater que M. A. Frémont en a remporté un bon nombre, tant pour ses vaches laitières que pour le "beef". Ainsi en est-il de l'orphelinat du Père Bruck qui, de même que M. Frémont, est tous les ans à l'honneur.

—Les Kiwanis de l'Ouest canadien tiendront leur congrès annuel au parc national de Prince-Albert, les 28, 29, et 30 août. Ce sera le premier congrès qui ait jamais eu lieu au parc.

—Prince-Albert a eu, cette semaine, la visite de monsieur Donatien Frémont ,autrefois rédacteur du "Patriote" durant six ans, et maintenant rédacteur de la "Liberté" de Winnipeg depuis neuf ans. M. D. Frémont passe quelques jours de vacances chez ses deux frères, Alphonse et Joseph, qui habitent dans le voisinage de la ville et en sont bien connus.

x x x

AU MONASTERE DU PRECIEUX SANG X

Les membres de la Confrérie du Précieux Sang sont invités à assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche, le 14, à 4h. 30m. dans la chapelle du Monastère.

x

Nouvelles

Aucun droit de passage ne serait exigé

Washington. — Des groupes intéressés à la canalisation de la voie navigable du Saint-Laurent conseillent au département d'Etat de faire de cette voie maritime une voie sur laquelle il ne serait demandé aucun droit de passage.

Le département n'a pas encore "officiellement" formé d'opinion sur cette question, et elle n'a pas, non plus, été discutée avec le Canada, mais il est évident que la suggestion rencontre une opinion publique généralement favorable.

La question des droits de passage à payer n'est pas mentionnée dans le traité signé par les représentants du Canada et des Etats-Unis.

RECETTES A PARTAGER?

Dans les milieux officiels, on considère cependant que ,s'il est décidé, plus tard, d'exiger des droits de passage, il sera possible d'arriver à une entente à l'amiable des recettes

S'il n'est pas chargé de droit de passage, font remarquer ces personnages officiels, les $800,000,000 que coûtera la canalisation devront être remboursés par les revenus que rapportera l'énergie hydraulique, ou bien il faudra prendre l'argent dans les trésors américain et canadien.

Des partisans de la canalisation du Saint-Laurent ont fait une enquête chez les 17 membres du comité sénatorial des relations étrangères, et ils disent que 10 de ces sénateurs sont déterminés à favoriser la ratification du traité signé avec le Canada.

Et ils espèrent que l'enquête qui va être tenue augmentera le nombre des partisans du traité.

x

Fins japonais

Tokio. — "Il n'y a pas de nation au monde avec laquelle le Japon soit en meilleurs termes, et envers laquelle il nourrisse des sentiments plus cordiaux que le Canada, lit-on dans un article de fond du "Japan Times", principal journal de langue anglaise à Tokio, qui ajoute: "C'est donc avec un intérêt profond et amical que l'opinion éclairée, au Japon, suit ce qui se passe à la conférence d'Ottawa, et espère que celle-ci aboutira.

"Ces sentiments, poursuit le journal, sont encore accrus par l'intérêt, car on se rend bien compte que le Japon finira par bénéficier de la prospérité qui ne saurait manquer de résulter d'un accord économique entre les nations du vaste Empire britannique. Et il y a de bonnes raisons de croire que cette prospérité se fera d'abord sentir dans le grand dominion qui est le plus proche voisin du Japon de l'autre côté du Pacifique.

"La position du Canada comme le cinquième pays du monde pour le commerce, bien qu'il n'ait que 10 millions d'habitants, parle haut en sa faveur. Il n'est nullement exagéré de dire qu'il'intérêt porté par les Japonais au Canada est dû en partie à l'hon. Herbert Marler, son ministre à Tokio, qui a su faire preuve ici des qualités d'un vrai diplomate".

x

Le libre-échange de l'automobile

Toronto. — Le libre-échange dans l'empire pour l'industrie de l'automobile serait le meilleur résultat qui pourrait être obtenu de la conférence impériale, de l'avis de J. G. Mansfield, homme en vue dans cette industrie. M. Mansfield et D. R. Grossman, président de la chambre de commerce de l'automobile du Canada, ainsi que l'autres membres de cette chambre se sont rendus à Ottawa afin d'y rencontrer les membres de la British Motor Car Manufacturers' Association. Ce sera purement une mission sociale, dit M. Mansfield. Les Canadiens rencontreront les représentants britanniques pour jouer au golf et montrer que nous sommes hospitaliers.

Il accuse la France de complicité

Williamstown, Massachusetts. — Le Dr P. Willari, ancien membre du ministère des Affaires Etrangères de l'Italie, a accusé les Français de complicité avec les antifascistes contre le régime Mussolini, ce qui a coûté, dit-il, quinze pertes de vie au cours des dernières années. Dans un discours prononcé à l'institut politique sur l'Italie et la crise mondiale, il déclare que plusieurs complots ont été ourdis en territoire français en vue du meutre de Mussolini, et il fait allusion au meurtre de Paul Doumer par un Russe. Ces crimes, dit-il, ont presque toujours été punis avec une grande indulgence, quand toutefois ils l'ont été, ce qui donne l'impression que les juges et les jurys français le regardent avec une certaine sympathie. La France et la Grande-Bretagne sont blâmés également pour "encourager la dissension entre l'Italie et la Yougoslavie", en expédiant des armes, des aéroplanes militaires et des sous-marins et en organisant l'armée yougoslave.

x

Marché perdu pour le Canada

London, Ont. — M. F. W. Fairbairn, sous-ministre de l'agriculture d'Ontario, a déclaré au cours d'une entrevue que le Canada, et particulièrement l'Ontario, avaient perdu le marché d'exportation en Europe par suite du refus des meteurs en conserves et des intermédiaires de se contenter de profits de moins de 100 pour 100 dans leurs transactions.

Il a expliqué que le vaste consortium des maisons de mise en conserves avait pratiquement fait disparaître toute concurrence et que les fermiers ne recevaient que ce qu'elles voulaient bien leur donner Après avoir recueilli les produits, elles n'alimentaient que le marché domestique où sont les gros profits et il en est résulté que le marché européen a dépéri et est tombé.

La perte du marché étranger, a dit M. Fairbairn, n'est pas imputable aux fermiers, mais aux metteurs en conserves et aux intermédiaires.

x

Cuba et Canada

Havana. — La magazine Cuba Importadora et Industrial rapporte qu'un traité de commerce entre Cuba et le Canada est à l'étude. Le commerce entre les deux pays a décliné régulièrement en ces dernières années, selon les chiffres publiés par le magazine. Les importations ont passé de $6,619,148 en 1925 à $1,681,746 en 1931, et les exportations de $6,445,823 à $898,619

L'opposition prédit la guerre civile

Dublin. — Jeudi dernier, 5 août, le Dail a autorisé le gouvernement de Valera de dépenser $8,000,000 pour aider le commerce et l'industrie dont le mouvement a été arrêté par les nouvelles barrières de tarif entre l'Irlande et l'Angleterre. Le vote a été 58 pour et 42 contre. Le débat a été vif, l'opposition est allée jusqu'à prédire la révolution violente et sanglante.

On fête le chef de la délégation britannique

Ottawa. — Le trois août, les délibérations de la conférence impériale ont été suspendues quelques minutes pour honorer le Très Honorable Stanley Baldwin, chef de la délégation anglaise, à l'occasion du 65ème anniversaire de sa naissance. Les félicitations de l'assemblée ont été exprimées par le premier ministre canadien, président de la conférence, et M. Baldwin a répondu par quelques remarques choisies. M. Baldwin est né le 3 août 1867, date de la confédération canadienne.

x

Nouvelles émeutes en Allemagne

Berlin. — De nouvelles émeutes, dans lesquelles les armes à feu, les poignards et les triques ont joué leur rôle, ont eu lieu en Allemagne. A Koenigsberg, le premier août, les communistes ont répondu aux attaques socialistes-nationaux. Le chef communiste et un autre homme ont été tués. Une volée sur les Nazis a aussi causé une mort. Dans la bagarre qui s'en est suivie, on a tiré sur quatre personnes ou on les a poignardées.

Les passions sont excitées dans la Prusse orientale. Les émeutes sont nombreuses en divers endroits et très sanglantes.

x

Mussolini croit à la guerre

Rome. — En exposant ses théories sur le fascisme, à l'occasion de la publication de l'Encyclopédie Italienne, Mussolini a dit, le trois août, que la guerre est le sceau de la noblesse pour les peuples. Sa définition de la démocratie est celle-ci: "Un fiasco plus tyrannique que la tyrannie".

"Le fascisme", dit encore Mussolini, "en tant qu'il s'adresse à l'avenir et au développement de l'humanité, et hors toute considération de la politique actuelle, ne croit pas à la possibilité de la paix perpétuelle".

Le premier ministre italien a réaffirmé ses idées de la suprématie de l'Etat. Quant à la religion, il en parle en ces termes:

"Le fascisme n'est pas indifférent à la religion en général ni au catholicisme italien en particulier. L'Etat n'a pas de théologie, mais une morale. La religion n'est pas respectée, elle est encore défendue et protégée".

x x x

NOTE — La dépêche qui publie ces paroles de Mussolini ne dit pas comment le premier ministre italien réussira à obtenir le respect de la religion sans que le peuple ait une théologie, une croyance; ni comment l'Etat, c'est-à-dire la collectivité des hommes, peut s'émanciper de la théologie, d'une foi préalable, alors que les individus y sont tenus par cette parole du Sauveur: "Qui ne croira pas sera condamné"; ni comment la morale étatiste se tiendra debout sans la théologie.

x

Peu de bêtes à cornes exportables

Ottawa. — La rumeur s'étant répandue que le Canada pourra exporter annuellement en Angleterre de 100,000 à 400,000 bêtes à cornes, maintenant que la restriction britannique est levée, l'honorable M. Weir, ministre de l'agriculture, a discrédité cette opinion. D'après lui, c'est à peine si le Canada pourra envoyer 25,000 animaux en Angleterre l'an prochain; et faire courir des rapports exagérés sur nos exportations causerait des craintes aux fermiers anglais.

x

En route pour Churchill

Montréal. — Deux bateaux marchands sont en route pour Churchill pour charger du grain qu'ils ont mission de transporter en Europe. Le "Pennyworth" est parti d'Anvers le 2 août, et le "Sienentz" a quitté Oran, Algérie, le 25 juillet. Les prix de transport sur ces bateaux n'ont pas encore été annoncés. Ces bateaux arriveront à Churchill vers le 15 courant.

x

Weir convoque une réunion agricole

Ottawa. — L'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'agriculture, a convoqué une conférence que tous les fonctionnaires qui sont au service des départements de l'agriculture, tant dans les provinces qu'au fédéral. Cette réunion aura lieu à Toronto dans la semaine du 29 août.

Le ministre de l'agriculture y proposera la formation d'un comité d'experts qui aviseront les ministères touchant les meilleures méthodes aidant à coordonner les activités provinciales et fédérales de recherches, expérimentation, contrôle, extension et mise au marché.

x

Gardiner critique Anderson

A un pique-nique auquel prirent part environ 1,500 personnes, à Sutherland le 3 août, M. G. J. Gardiner, chef libéral en Saskatchewan, critiqua sévèrement l'administration du gouvernement Anderson. D'après M. Gardiner, la politique de M. Anderson est une politique de gaspillage, et ce gaspillage aurait continué sans l'intervention du T. H. premier ministre fédéral. Jamais, pense M. Gardiner, un examen indépendant des dépenses de "relief" et autres n'a été si nécessaire qu'aujourd'hui. Quant au bill de rédistribution des comtés provinciaux, M. Gardiner dit que c'est une violation du "British fair play" et de la justice.

Le docteur D. M. Uhrich et le docteur A. MacGillivray prirent aussi la parole à l'assistance de se rallier au parti libéral .

x

La fédération du commonwealth coopératif

On nous demande de publier les principes politiques du nouveau parti que vient de lancer, à une réunion tenue à Calgary au début du mois courant, un groupe de fermiers et de travaillistes. Les voici tels que nous les trouvons dans les journaux:

L'établissement d'un système d'économie sociale pour la production, la distribution et l'échange de tous les produits et de tous les services;

L'étatisation des banques, du crédit et de la finance du pays, avec la possession, l'exploitation et le contrôle collectifs des services publics et des ressources naturelles;

Protection et sécurité domestique pour le travailleur et le cultivateur:

Maintien et amplification au besoin de la législation et des bienfaits sociaux existants, avec des assurances appropriées contre la perte des moissons, la maladie, les accidents, le vieil âge et le chômage;

Chance égale pour tous de profiter des facilités économiques et sociales, sans égard au sexe, à la nationalité et à la religion;

Encouragement à toutes les entreprises coopératives qui sont autant de pas vers l'avènement d'un Commonwealth coopératif:

Etatisation des services de santé; Responsabilité du gouvernement fédéral relativement au chômage, et entreprises de travaux ou distribution de secours pour y faire face convenablement.

Le comité provisoire est composé comme suit: Georges H. Williams des Fermiers-Unis du Canada, section de la Saskatchewan; John Queen, député travailliste à Winnipeg; Mme J. Latham, des Fermiers-Unis de l'Alberta, section des femmes; W. F. Irvine, député fermier de Wetaskiwin, Alta; Mme L. Lucas, leader des Fermiers-Unis, section des femmes; A. R. Moshr, d'Ottawa, secrétaire de la Fraternité des employés de chemins de fer, et Angus MacInnes, député travailliste à Vancouver.

Comment se fera l'application concrète de ces principes? Quel accueil le pays fera au nouveau parti et que donnera celui-ci au pays? C'est ce que nous dira l'avenir.

x

SPRINGFIELD, Mass. — Ernest Leclerc, âgé de 4 ans, qui avait été ravi il y a trois mois à ses parents à la gare South, Boston, est entré mystérieusement le 4 août aux quartiers généraux de la police ici où il a déclaré à la police qu'il avait été emmené en l'endroit par sa mère et deux hommes qu'il ne connaissait pas du tout.

Dix minutes plus tard, les officiers de police recevaient un message mystérieux par téléphone, venant d'une femme qui implorait la police de prendre bon soin de l'enfant.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

